



PANORAMA DE PRESSE

22/04/2020 09h58

CGT

SOMMAIRE

SYNDICALISME (1 article)

LE FIGARO

mercredi 22 avril 2020

Laurent Berger : « L'activité peut reprendre quand c'est possible mais dans des conditions maximales de sécurité pour les salariés » (2049 mots)

Laurent Berger est secrétaire général de la CFDT depuis 2012. Sa centrale, réformiste, occupe depuis trois ans la première ...

Page 6

ACTUALITÉ SOCIALE (17 articles)

L'Humanité

mercredi 22 avril 2020

L'étude qui enterre toute « immunité collective » (725 mots)

Selon l'Institut Pasteur, seuls 5,7 % des Français auront été contaminés par le virus le 11 mai. Une donnée qui va peser lo...

Page 10

L'Humanité

mercredi 22 avril 2020

Les autres malades, victimes collatérales du Covid-19 (889 mots)

Par peur de la contamination ou de déranger, beaucoup de personnes hésitent à consulter, faisant craindre une bombe à reta...

Page 12

L'Humanité

mercredi 22 avril 2020

Emmanuel Macron face aux méfaits de son action (1213 mots)

Accaparement des richesses, marchandisation des services publics, perte de souveraineté industrielle... Les boussoles du prés...

Page 14

L'Humanité

mercredi 22 avril 2020

« Les vacances doivent être la grande bouffée d'oxygène »

(568 mots)

Dans sa ville populaire de Grigny, il se mobilise chaque été pour le droit aux vacances. Cette année « devant l'incertitude...

Page 16

L'Humanité

mercredi 22 avril 2020

Comment donner un souffle nouveau à l'hôpital public ?

(831 mots)

...

Page 17

L'Humanité

mercredi 22 avril 2020

Les bibliothèques gardent le contact malgré la crise (759 mots)

Avec 16 500 équipements, ces lieux dédiés à la lecture et au savoir sont le premier réseau culturel français. Fermés depuis...

Page 19

Les parlementaires veulent jouer leur rôle (588 mots)

À gauche, à droite, et même au sein de LaREM, des voix s'élèvent contre la réduction des pouvoirs de l'Assemblée nationale ...

Page 21

Féminicide, la faute lourde de l'État reconnue (576 mots)

Cathy Thomas avait poursuivi l'État après la mort de sa sœur, tuée par son ex-compagnon. Me Steyer, son avocate, analyse l'...

Page 22

« Il ne faut pas attendre que le patient vienne » (393 mots)

Pour Henri Partouche, généraliste à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) et universitaire, c'est au médecin d'aller vers son patient...

Page 23

« Ces territoires jouent le rôle de boucs émissaires » (855 mots)

Professeur de sociologie à l'université Paris-VIII-Vincennes-Saint-Denis, Michel Kokoreff travaille depuis trente ans sur l'...

Page 24

Le confinement, reflet des inégalités sociales liées au logement et au niveau de revenu (765 mots)

L'annonce par le président de la République de la sortie progressive de la période de confinement, le 11 mai, suscite encore...

Page 26

Notre nation doit démontrer sa gratitude envers les travailleurs sans papiers (800 mots)

Dans cette terrible crise sanitaire qu'affronte notre pays, parmi nous, dans nos rues, dans les entreprises et les commerces...

Page 28

L'élan solidaire d'étudiants envers les aînés confinés (1622 mots)

Puisqu'elle n'a plus le droit de rendre visite à sa propre grand-mère, Chloé Amiel, 22 ans, s'est cherché des « mamies de s...

Page 30

Pour le préfet du "9-3", c'est le début de la faim... (751 mots)

Il redoute une pénurie alimentaire qui pourrait provoquer des "émeutes"! ...

Page 33

Le casse-tête du retour au travail (1542 mots)

Employeurs, syndicats et gouvernement veulent garantir aux salariés une sécurité sanitaire maximale. ...

Page 34

Particuliers employeurs : pourquoi des demandes d'indemnisation ont été rejetées (398 mots)

Par Sylvie De Macedo Si vous avez une assistante maternelle ou un employé à domicile, peut-être avez-vous...

Page 37

Train et métro : des attestations de travail pourraient être exigées (415 mots)

Par Stéphane Corby Une quinzaine de ministres sont invités aujourd’hui ...

Page 38

EUROPE ET INTERNATIONAL

(3 articles)

Chez Amazon, la colère trouve un écho aux États-Unis (599 mots)

Le distributeur en ligne américain est confronté à une grève outre-Atlantique. En France, la justice se prononcera le 24 ...

Page 40

Au Royaume-Uni, les banques alimentaires face à une demande sans précédent (837 mots)

La nef de St Margaret the Queen est désormais barrée d'étagères remplies à ras bord de produits alimentaires. Depuis le déb...

Page 41

Le monde au bord d'une explosion sociale majeure (702 mots)

Troubles sociaux, manifestations violentes, révoltes, voire révolu...

Page 43

SYNDICALISME



L'ÉVÉNEMENT

Laurent Berger : « L'activité peut reprendre quand c'est possible mais dans des conditions maximales de sécurité pour les salariés »

Laurent Berger est secrétaire général de la CFDT depuis 2012. Sa centrale, réformiste, occupe depuis trois ans la première place sur l'échiquier syndical en France.

LE FIGARO. - Quel tableau dresserez-vous de la société française à l'entrée de la sixième semaine de confinement ?

Laurent BERGER. - Ce tableau est sombre et source de beaucoup d'inquiétudes. Pour faire face à cette crise, la France a eu raison de faire le choix de l'humain et de la santé avant toute considération financière mais la situation sociale, notamment des soignants en première ligne, des salariés exposés au virus et des invisibles auxquels on ne pense jamais, est des plus difficiles. Cette crise est un révélateur et un accélérateur des inégalités et des fractures de la société.

Quel regard portez-vous sur le plan d'urgence mis en œuvre pour la sauvegarde de l'économie ?

Je ne veux pas être polémique en ce moment. Le gouvernement a fait face, notamment en déployant un dispositif massif de chômage partiel qui concerne près d'un salarié sur deux dans le privé, et a su améliorer la couverture quand on lui a fait part de lacunes. Même s'il est encore insuffisant pour certains publics en difficulté, le plan gouvernemental est globalement efficace. On remonte tous les deux jours les abus, les demandes d'amélioration - comme récemment sur le déplafonnement des

chèques-déjeuners que les salariés pourraient utiliser au quotidien pour faire leurs courses - au gouvernement. Cette crise marque, en tout cas, le retour en force et la nécessité de l'État protecteur qui sait être présent quand il faut amortir les chocs.

Y a-t-il encore des trous dans la raquette, des secteurs et des acteurs non ou mal accompagnés ?

Oui. Certaines entreprises, dans les transports ou l'alimentaire, ne respectent toujours pas les règles sanitaires et mettent en danger leurs salariés. La situation des soignants, qui luttent au quotidien contre le virus, est toujours préoccupante. Certaines entreprises, comme le cabinet de conseil Sopra Steria, l'opérateur SFR ou certains établissements privés d'enseignement sous contrat, abusent également du chômage partiel alors que la situation ne le justifie pas en faisant télétravailler leurs salariés. Il y a également des manques dans l'aide aux plus précaires, pour lesquels l'épreuve collective que nous visons est encore plus dure. La prime de 150 euros est une bonne chose pour les familles avec des enfants mais pas pour les jeunes, étudiants ou non, dont la situation est dramatique, qui ne peuvent plus travailler et n'ont accès à aucune aide. Le sort des sans-domicile fixe, dont les conditions de vie se dégradent avec la durée du confinement, est également préoccupant.

Craignez-vous des vagues de licenciements et donc d'inscriptions à Pôle emploi quand le gouvernement repliera son dispositif de chômage partiel ?

Le dispositif de chômage partiel ne devra pas être arrêté du jour au lendemain et la politique de soutien à l'emploi devra être maintenue bien après le début du déconfinement. Le risque est en effet grand que les entreprises les plus en difficulté, notamment dans le secteur des bars, hôtels et restaurants, aujourd'hui totalement à l'arrêt, suppriment des emplois. La situation est inédite car on assiste, en même temps, à une crise de l'offre, avec une activité qu'il va falloir faire repartir et soutenir, et à une crise de la demande, qui se caractérise par une chute de la consommation, des revenus et de la confiance en l'avenir. L'État, très présent actuellement, devra aussi assumer ses responsabilités à ce moment-là.



Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, au ministère du Travail, le 13 mars, à Paris. Photo : CHRISTOPHE MORIN/IP3

Faudra-t-il interdire les licenciements dans les entreprises qui auront bénéficié du chômage partiel ?

Le rôle de l'intervention publique sera primordial au moment de la relance mais la période nous invite à faire preuve d'intelligence collective et nous impose de sortir des injonctions et des solutions toutes faites qui tombent d'en haut. Il faut oublier les slogans et les fausses évidences pour regarder les situations entreprise par entreprise, champ professionnel par champ professionnel.

Quelles règles devront être respectées pour permettre le retour dans les entreprises des salariés aujourd'hui confinés ?

L'activité peut reprendre quand c'est possible mais dans des conditions maximales de sécurité et de santé pour les salariés. La CFDT propose de mettre en place des protocoles de reprise d'activité à tous les niveaux. Là encore, faisons appel à l'intelligence collective de tous, et pas uniquement des employeurs. Les décisions ne doivent pas être unilatérales et il faut des accords négociés avec les représentants du personnel dans chaque entreprise. Les partenaires sociaux doivent aussi discuter au niveau national d'un protocole qui fixerait les bases de la reprise dans les entreprises. On doit en effet aider les patrons de TPE et de PME à se poser les bonnes questions en termes de sécurité sanitaire, de transport, de restauration... Seul le dialogue nous permettra de réinterroger efficacement nos modes de fonctionnement. C'est également vrai dans les fonctions publiques.

Pourquoi, dans ce cas, avoir rejeté la proposition de Geoffroy Roux de Bézieux de revoir par le dialogue la question des congés payés, des RTT et des jours fériés ?

Le président du Medef a dit que le débat était clos, je ne vais donc pas le rouvrir. Aujourd'hui, ce qui crée le plus de tension chez les salariés, c'est la question des jours de RTT et de congés. La solution n'est pas de travailler plus mais tous. La réflexion collective doit porter sur la nouvelle définition du travail, sa reconnaissance, l'équilibre entre vies professionnelle et personnelle, sa qualité et pas sa quantité... Dans cet esprit, le moment est sans doute venu de rouvrir la discussion sur le télétravail que les entreprises expérimentent aujourd'hui en grandeur nature et qui va changer notre manière collective de faire.

Pour passer le cap, l'objectif de dépenses de santé est passé de 2,3 % à 6,5 %. Faudra-t-il le maintenir à ce niveau après la crise ?

Sur l'hôpital, la crise démontre que la seule logique budgétaire était une erreur, comme nous le disons depuis très longtemps. La crise nous enseigne qu'il faut réfléchir à une nouvelle logique de développement et d'investissement, notamment en matière de soins, dans le pays. Et on voit bien que de nouvelles priorités se dégagent, sur le sanitaire bien sûr, mais aussi plus globalement sur le *care* et l'écoologie en matière, par exemple, de rénovation thermique des bâtiments. On va devoir redéfinir la notion de progrès, intégrer de nouveaux indicateurs sur la santé, le bien commun, et investir dans des infrastructures sociales et de grands travaux écologiques. Cette crise doit nous pousser à revoir notre modèle de développement.

Le gouvernement doit-il maintenir l'examen en première lecture au Sénat de la réforme des retraites une fois la crise passée ?

La CFDT pense toujours qu'un système universel de retraite est plus

juste que les quarante-deux régimes actuels, mais remettre sur le tapis cette réforme aujourd'hui n'aurait aucun sens. Ce que l'on a à gérer aujourd'hui est mille fois plus important. La France joue sa survie et la réforme des retraites n'est plus une priorité.

Quid du 1^{er} Mai ? Comment allez-vous célébrer cette année la Fête internationale du travail ?

La CFDT rendra publique une enquête sur la manière dont les salariés vivent cette période et nous ferons des propositions sur le travail.

Vous ne prévoyez donc rien, avec les autres organisations syndicales, pour marquer le coup ?

En 2009, vous étiez toutes unies contre la crise... La CFDT est disponible pour travailler à une action commune. Le syndicalisme se grandirait en parlant aujourd'hui d'une seule voix sur la place du travail dans la société de demain et le monde d'après le Covid-19. Cette crise nous met tous face à nos responsabilités et il y a clairement quelque chose à faire collectivement. La CFDT propose notamment de réfléchir à la mise en œuvre d'états généraux du pouvoir de vivre pour identifier nos choix collectifs ; à la création d'un organisme, du type commissariat au plan, pour jeter les bases d'une relance économique et sociale qui intégrerait la transition écologique et la justice sociale ; et au renforcement d'un dialogue social de qualité dans les entreprises et les administrations.

Le coût de cette crise, financée par la dette, se chiffrera en centaines de milliards d'euros. Qui devra à terme payer la note ?

Rien ne serait pire que de vouloir trop vite redresser les finances publiques. Une telle réponse n'aurait

aucun sens et ne sauverait pas l'économie. La Banque centrale européenne a un rôle important à jouer dans le rachat des dettes des États membres. Il ne faut pas se tromper : le monde fait face à une crise inédite qui appelle des réponses nouvelles. L'erreur serait de tout recommencer

comme avant et le business, comme on dit, ne devra plus jamais être *as usual*. Or rien n'est moins sûr. On va devoir se construire un nouveau modèle de développement qui préserve la vie humaine, les solidarités, face aux périls sanitaires et écologiques. Prenons le temps nécessaire de dis-

cuter, ne loupons pas ce coche. La CFDT participera à cette réflexion, sera intractable et refusera toute solution imposée d'en haut. ■

par Marc Landré @marclandre

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

- “ « *Le syndicalisme se grandirait en parlant aujourd'hui d'une seule voix sur la place du travail dans la société de demain et le monde d'après le Covid-19* »
- “ « *La CFDT propose de mettre en place des protocoles de reprise d'activité à tous les niveaux. Là encore, faisons appel à l'intelligence collective de tous, et pas uniquement des employeurs* »
- “ « *On va devoir se construire un nouveau modèle de développement qui préserve la vie humaine, les solidarités, face aux périls sanitaires et écologiques* »



ACTUALITÉ SOCIALE



L'étude qui enterre toute « immunité collective »

Selon l'Institut Pasteur, seuls 5,7 % des Français auront été contaminés par le virus le 11 mai. Une donnée qui va peser lourd sur les conditions du déconfinement.

À chaque nouvelle étude, c'est notre « vie d'avant » qui semble s'éloigner un peu plus. Celle menée par l'Institut Pasteur (avec Santé publique France et l'Inserm) n'a pas dérogé à la règle. Son principal enseignement : seuls 5,7 % des Français auront été infectés par le virus le 11 mai prochain, début du déconfinement (progressif), décidé par le chef de l'État. Un chiffre qui anéantit tout « espoir » d'atteindre « l'immunité de troupeau » qui permet de stopper une épidémie. « Il faudrait 70 % de personnes touchées. On en est très loin, constate l'auteur principal de l'étude, Simon Cauchemez. Il faudra donc maintenir des mesures pour limiter la propagation du virus, après le 11 mai. On ne pourra pas compter sur l'immunité collective », tranche le responsable de l'unité Modélisation mathématique des maladies infectieuses de l'Institut Pasteur.

La nouvelle n'a rien d'un scoop, mais elle a le mérite de justifier ce qu'Édouard Philippe affirmait, dimanche, en déclarant que « le retour à la vie d'avant » ne se ferait « probablement pas avant longtemps ». Pour parvenir à cette donnée, les auteurs ont croisé les informations sur les hospitalisations et les décès en France, avec les taux de létalité du virus mis au point par les études épidémiologiques les plus abouties, en particulier celle menée sur les passagers du paquebot Diamond Princess. Résultat : 5,7 % de contaminés en France, mais aussi (seulement) 12 % en Île-de-France et dans le Grand-

Est, régions très touchées. « Que ce soit 6 %, 10 % ou même 20 %, ça ne change pas la nature du problème : on n'aura pas l'immunité suffisante pour sortir du confinement sans problème », souligne Simon Cauchemez. « Ces chiffres sont inquiétants, renchérit le Dr Serge Alfandari, infectiologue au centre hospitalier de Tourcoing. Ce faible nombre fait peser de lourdes incertitudes sur l'impact du déconfinement. Un second pic de contamination est à craindre et les hôpitaux vont devoir suivre. Or, quand on voit dans quel état se sont trouvés les services de santé du Grand-Est, avec seulement 12 % de la population touchée, cela laisse craindre le pire pour la suite... »

Entre 30 et 88 % de cas asymptomatiques

À l'affût de toutes les nouvelles études sur le virus, l'épidémiologiste Catherine Hill voit dans celle de l'Institut Pasteur une simple confirmation. Elle s'alarme plus des travaux rendus publics, lundi, par l'institut californien de recherche biomédicale Scripps, qui montrent l'ampleur du nombre de porteurs asymptomatiques du virus. « Les chercheurs ont compilé les études menées en Islande, dans la commune de Vo (Italie), sur le Diamond Princess ou le porte-avions Charles-de-Gaulle, et le constat est clair : la proportion d'asymptomatiques varie entre 30 et 88 %. Dans ces conditions, ne tester que les personnes avec symptômes, après le 11 mai, comme le propose le

gouvernement, semble très insuffisant. C'est plutôt les autres qu'il faut tester ! Là, on va laisser se balader au moins la moitié des personnes infectées. Avec le risque que le virus reparte. »

L'étude de l'Institut Pasteur ne s'est pas contentée de prévoir l'ampleur des contaminations attendues en France à l'orée du déconfinement. Elle a aussi précisé l'impact des mesures de restriction en place depuis le 17 mars, mais aussi celui de la maladie sur les cas positifs. Grâce au confinement, « le nombre moyen de personnes infectées par un cas est passé de 3,3 à 0,5 », ce qui a permis de limiter l'afflux trop massif de patients à l'hôpital. Selon l'étude, le taux d'hospitalisation des personnes touchées serait de 2,6 % (31 % chez les plus de 80 ans), et le taux de mortalité de 0,5 % (13 % chez les plus de 80 ans). « La létalité varie avec l'âge et le sexe », remarque Simon Cauchemez. « Les hommes sont bien plus à risque de décéder lorsqu'ils sont infectés que les femmes (+ 50 % de risque) et ce différentiel augmente avec l'âge », poursuit-il.

Est-il alors trop tôt, à la lumière de ces données, pour déconfiner le 11 mai ? « Non, il fallait organiser la transition vers un retour à l'activité, y compris pour des raisons sanitaires, répond le Pr Arnaud Fontanet, épidémiologiste et coauteur de l'étude. La clé, c'est d'être prêt sur le plan logistique, avec les bons tests, la bonne appli de traçage, l'adhésion de la po-

pulation, des services de réanimation désemplis... Mais on devait se jeter à

l'eau. » ■

par Alexandre Fache,





Les autres malades, victimes collatérales du Covid-19

Par peur de la contamination ou de déranger, beaucoup de personnes hésitent à consulter, faisant craindre une bombe à retardement sanitaire à l'issue du confinement. À l'opposé, d'autres, face à la réorganisation des hôpitaux, craignent de ne plus pouvoir bénéficier de leur traitement.

Il vient de recevoir la nouvelle comme un gros coup de massue. Le traitement par immunothérapie dont il bénéficie tous les quinze jours au CHU de Nîmes (Gard) ne lui sera plus donné qu'une fois par mois. À 61 ans, Claude Pierre se bat contre un cancer des bronches depuis quatre ans. « La chimiothérapie ne réagissait plus sur moi, raconte-t-il. Je suis entré dans un protocole de recherche pour tester l'immunothérapie, qui allait booster mes cellules immunitaires. » Le protocole prend fin. Il poursuit le traitement qui permet de stabiliser sa maladie. Une chance, car les pronostics de départ étaient plutôt mauvais : pas plus de six mois à vivre... Aujourd'hui, très angoissé, il craint que son état ne se détériore. « Les directives ont été imposées d'en haut, sans aucune explication, déplore-t-il. Mon oncologue était désolé... » À y regarder de plus près, il constate qu'il n'est pas le seul dans cette situation. « Un ami de ma femme, à Lyon, s'est vu stopper son traitement par immunothérapie. On ne lui a même pas dit quand ça allait reprendre ! » C'est un article dans la presse locale qui lui mettra la puce à l'oreille. Un professeur y expliquait que les patients sous immunothérapie avaient moins de risque de retarder le traitement plutôt que de venir à l'hôpital, où ils pouvaient contracter le Covid-19. « Si j'attrape le coronavirus, je sais que je n'ai aucune chance, soupire Claude Pierre. Mais, là, je ne suis au courant de rien. Qu'en sera-t-il de mon traitement

après le déconfinement ? »

Des infarctus passés inaperçus

Pour tous ceux qui souffrent d'une maladie chronique, d'un cancer, c'est la double peine. Le confinement les empêche de sortir et met aussi davantage leur santé en danger. La réorganisation des hôpitaux, la déprogrammation d'opérations jugées non urgentes et la mobilisation d'une grande partie du personnel vers les services de réanimation rendent plus difficile la garantie d'un suivi. Beaucoup de soignants redoutent des victimes collatérales. Dans un communiqué de la fondation Agir pour le cœur, la cardiologue au CHU de Lille Claire Mounier-Vehier s'inquiète : « Les personnes qui ont des symptômes d'infarctus attendent une journée, voire une semaine avant d'appeler le 15, alors que nous n'avons que trois heures pour sauver le muscle cardiaque ! »

À l'hôpital parisien Saint-Joseph, le cardiologue Jad Hamamouch jongle entre son service et la réanimation. Il le constate comme tous ses collègues : le nombre d'infarctus a baissé les premières semaines du confinement. « Au début, dit-il, le 15 était saturé. Et puis les gens ont peur de venir à l'hôpital. Alors s'ils souffrent d'une douleur thoracique, ils se disent que ça va passer. » Sa crainte ? Se retrouver avec une population dont les infarctus seront passés in-

aperçus, et de « payer le coût en nombre d'insuffisances cardiaques, avec des coeurs abîmés et moins de chance de récupération ». Dans son service de cardiologie, tous les patients suivis sont régulièrement contactés. « Cela permet de savoir s'ils n'ont pas de signes d'aggravation de leur pathologie. » Une ligne téléphonique prioritaire fonctionne 24 heures sur 24.

400 soignants lancent un appel

Heureusement, Thierry Hammoudi, lui, n'a pas trainé longtemps. Le 11 avril, il se réveille avec une méchante douleur en dessous des côtes à gauche. Le gaillard, sportif, décide malgré tout d'ouvrir son garage. Le seul encore en activité sur Domont (Val-d'Oise). « Beaucoup d'infirmières libérales me laissent leur voiture, ce n'est pas le moment de les pénaliser », dit-il. La douleur, tenace, devient vite insupportable. Il appelle son médecin traitant. Et consulte. Le verdict est sans appel : il doit se rendre à l'hôpital le plus proche immédiatement. « Ma fille m'a conduit, pas rassurée. Elle avait peur que je me chope le virus... » À l'hôpital d'Eaubonne, couloirs et salles d'attente sont tracés. D'un côté les malades potentiels ou confirmés du Covid, puis les autres. « J'avais l'impression d'arriver sur une autre planète : des gens hurlaient de douleur, des soignants couraient dans tous les sens... » Il sera testé pour le Covid. Et

restera cinq jours à l'hôpital. Un caillot bouchait une artère. Aujourd'hui, il se repose chez lui. Ce sont les infirmières qui se déplacent pour les prises de sang. Thierry Hamoudi le sait, s'il n'avait rien fait, il aurait pu y rester.

Mais combien sont-ils à recracher à se rendre à l'hôpital, chez leur médecin, de peur d'être contaminés ou de déranger ? En région parisienne, on compte entre 50 et 70 % d'arrivées

en moins à l'hôpital pour des accidents vasculaires cérébraux. Et 30 à 40 % en moins en province. Selon la plateforme de prise de rendez-vous médicaux Doctolib, les consultations ont baissé de 44 % chez les médecins généralistes et de 71 % chez les spécialistes. « La fréquentation des cabinets s'est effondrée depuis le début de l'épidémie », alerte Doctolib dans un communiqué. Quatre cents soignants de premier recours, médecins généralistes, pharmaciens, psy-

chiates, cardiologues, sages-femmes... viennent de lancer un appel. « Nous sommes tous effrayés à l'idée de l'état dans lequel nous allons retrouver nos patients dans deux, trois mois ou plus. Ne pas consulter quand cela est nécessaire, c'est prendre le risque de laisser se développer un problème qui sera beaucoup plus difficile à traiter plus tard, ou pire », alertent-ils. ■

par Nadège Dubessay,





Emmanuel Macron face aux méfaits de son action

Accaparement des richesses, marchandisation des services publics, perte de souveraineté industrielle... Les boussoles du président ont affaibli le pays face au coronavirus.

La crise du coronavirus aurait pu être moindre en France. Plusieurs choix politiques ont rendu le pays plus fragile face à ce défi, aggravant les dégâts et conséquences. Il y a bien sûr les coups portés à l'hôpital et à la recherche publics, en état de crise avant l'arrivée du virus, sans oublier le refus d'améliorer la situation dans les Ehpad. Le tout au nom d'une recherche de rentabilité déshumanisée. Il y a la détérioration de notre souveraineté industrielle, douloureusement mis en lumière avec la gestion erratique de stocks de masques. L'austérité budgétaire, couplée à une volonté de jouer toujours plus selon les règles de la compétition internationale, a amené le pays à délocaliser et à s'affaiblir. Il y a enfin l'objectif de détruire toujours plus l'État providence et les solidarités, en baissant les aides sociales et la fiscalité sur les plus fortunés. Autant de choix, déjà dénoncés à l'époque, dont la dangerosité est décuplée en tant de crise.

1 Masques : la pénurie qu'on a laissée venir

La pénurie de masques que vit l'Hexagone n'était pas une fatalité. En 2009, pour prévenir l'épidémie de grippe H1N1, la ministre de la Santé Roselyne Bachelot commande 1 milliard de masques chirurgicaux et un peu plus de 700 millions de masques FFP2. Mais, en 2011 et 2013, la Direction générale de la santé décide de ne pas reconstituer les réserves de masques, notamment les FFP2, jugés trop coûteux. Malgré un rapport sé-

natorial de 2015 pointant les risques sanitaires, la politique de gestion restera inchangée. « À partir de 2011, après la grippe H1N1, il a été décidé que nous n'avions plus de besoin de stock de cette nature, car les productions mondiales étaient suffisantes pour assurer le coup en quelque sorte, en cas de pandémie », explique la porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye. La Chine, notamment, devait assurer l'essentiel de la demande française en cas d'épidémie. Résultat, en décembre 2019, la France ne disposait que de 140 millions de masques face au coronavirus.

2 Des secteurs stratégiques délocalisés

Le cas des masques témoigne de la dépendance de l'économie française aux productions de pays où la main-d'œuvre est moins chère. Emmanuel Macron a lui-même admis devoir délocaliser des emplois pour regagner en souveraineté économique et sanitaire. Sacré retournement de veste de la part de celui qui, ministre, a autorisé nombre cessions d'actifs d'entreprises stratégiques françaises, à commencer par la branche énergie d'Alstom à General Electrics, ou d'Alcatel-Lucent à Nokia. Dans le secteur médical, on attend une décision quant à la liquidation prochaine de l'entreprise Peters Surgical, à Bobigny. L'activité du site, qui produit des sondes pour les services de réanimation, doit être délocalisée en Inde cet été.

3 Saignées pour l'hôpital public

Ceux qui portent au rang de « héros » le personnel hospitalier sont les mêmes qui votent les budgets austéritaires qui sapent leurs ressources et ont ignoré leur mobilisation tout au long de l'année écoulée. La loi de financement de la Sécurité sociale votée en 2019 a supprimé la compensation par l'État des pertes de financement de l'assurance-maladie dues aux baisses de cotisations. Cette perte de financement a eu des traductions matérielles immédiates. En 2018, 4 172 lits d'hospitalisation complète avaient déjà été supprimés en France. Le pays fait figure de mauvais élève face à un voisin comme l'Allemagne, qui dispose de 6 lits de soins aigus pour 1 000 habitants, contre 3 pour l'Hexagone. La cure frappe aussi le personnel : 400 postes d'infirmiers restaient vacants en 2018, uniquement sur les Hôpitaux de Paris. Avec des bas salaires peu valorisés, l'hôpital public peine aussi à être attractif face aux cliniques privées et professions libérales.

4 Une rétention administrative indigne

Promulguée en 2018, la loi asile et immigration durcit la politique migratoire française et augmente la durée légale pendant laquelle un étranger peut être écroué dans un centre de rétention administrative (CRA) de 45 à 90 jours. Elle maintient aussi la

possibilité d'y enfermer des mineurs. Mais elle ne prévoit pas d'améliorer les conditions de rétention, régulièrement critiquées pour cause de promiscuité et d'absence d'intimité. En pleine pandémie, difficile de respecter la « distanciation sociale » quand on dort à deux dans 9 mètres carrés. Il n'y a « pas de masque, pas de savon pour se laver régulièrement les mains » eton déplore « une absence totale de gel hydroalcoolique », pointe Cyrille de Billy, secrétaire général de la Cimade. En résulte un désastre sanitaire. La demande des associations de fermer tous les CRA, appuyée par le Défenseur des droits, Jacques Toubon, a été rejetée.

5 Les ressources fiscales asséchées

Attractivité. C'est le maître mot de la politique fiscale de la Macronie, qui se vante d'attirer à nouveau les investisseurs sur le sol français. Au prix de cadeaux fiscaux qui manquent cruellement aux recettes de l'État – particulièrement lorsqu'il doit débourser un plan d'urgence à 110 milliards d'euros. Le crédit d'impôt compétitivité emploi (Cice), créé sous François Hollande puis pérennisé sous forme d'allègements de cotisations par Macron, a coûté 100 milliards d'euros à l'État entre 2012 et 2019, pour une très faible création d'emplois. La suppression de l'ISF et

la flat tax sur les produits financiers représentent un manque à gagner annuel de 4,5 milliards pour les finances publiques. Contre-productif, à l'heure des plans de sauvetage et de relance.

6 Les aides sociales dans le viseur

Un « pognon de dingue ». Voilà comment Macron résume les aides sociales, qu'il malmène depuis 2017. Pourtant, plus d'un Français sur cinq basculerait dans la pauvreté s'il n'y avait pas le RSA, les minima sociaux, les prestations familiales, les allocations logement. Pas de quoi émouvoir le président, qui veut fusionner ces aides pour les réduire. Et faire plus de pauvres, particulièrement démunis face au coronavirus, sur le plan sanitaire et financier. La Macronie, qui a déjà baissé les aides personnalisées au logement (APL) sitôt élu et gravement affaibli le logement social, voulait aussi réduire les droits des chercheurs d'emploi en sabrant l'assurance-chômage. Le coronavirus lui a fait faire machine arrière. Tout comme pour la suppression de 1 000 euros d'APL pour 1,2 million de ménages. Reste que, depuis 2017, nombre d'aides et de pensions n'ont pas été indexées sur l'inflation, à tel point que, pour l'année 2020, le gouvernement s'est fait retoquer sa copie par le Conseil constitutionnel.

7 Manque de crédits pour la recherche publique

Si tous les grands laboratoires pharmaceutiques se sont lancés dans une course effrénée pour trouver un vaccin contre le coronavirus, potentielle poule aux œufs d'or, les « Big Pharma » s'étaient jusqu'ici désintéressés de la recherche contre les maladies infectieuses, jugée peu rentable. D'où l'importance de la recherche publique, capable de mener des investissements de long terme. Or, en France, les politiques pour favoriser ce secteur, comme le crédit d'impôt recherche, sont tournées vers le privé. Quant aux efforts de recherche publique sur les coronavirus, ils ont été minés par la fonte des crédits. Les chercheurs du public sont de plus en plus soumis à la logique des appels à projets pour obtenir des financements au coup par coup, plutôt que réguliers. Or, ceux-ci sont chronophages et rognent sur les études de long terme. La loi de programmation pluriannuelle de la recherche devait renforcer cette tendance. Pour le moment en suspens, elle a provoqué un mouvement de grève des chercheurs et universitaires début mars. ■

par Cyprien Caddeo, Aurélien Souche, cheyre,





POLITIQUE

« Les vacances doivent être la grande bouffée d'oxygène »

Dans sa ville populaire de Grigny, il se mobilise chaque été pour le droit aux vacances. Cette année « devant l'incertitude » liée à l'épidémie, le maire Philippe Rio en appelle à la « mobilisation de tous » pour le faire vivre « sur place ».

Quelle importance va revêtir la période estivale dans des quartiers populaires durement impactés par le confinement ?

Philippe Rio Les vacances doivent être la grande bouffée d'oxygène d'après confinement. On va faire voler en éclats les contraintes. C'est indispensable, car, dans nos villes populaires, on part très peu en vacances et la période de confinement est particulièrement difficile à vivre. En plus, ceux qui avaient prévu, parfois depuis plus d'un an, d'aller au pays pendant l'été, au bled comme on dit, ne pourront pas s'y rendre. Enfants et parents ont aussi vécu ensemble en continu pendant plus de deux mois, chacun doit avoir un espace de respiration dans un cadre de qualité. L'état d'esprit de solidarité né pendant le confinement doit aussi perdurer et nous avons un rôle déterminant pour que ces vacances deviennent celles de ce vivre-ensemble et de ce lien intergénérationnel.

Votre commune met habituellement en place des séjours d'été pour les enfants, comment s'annoncent les grandes vacances ?

Philippe Rio On s'interroge, les séjours à l'étranger sont vraisemblable-

ment compromis, quant aux colonies de vacances en France nous n'avons pas de nouvelles. Nous sommes suspendus à la doctrine qui sera arrêtée et qui aujourd'hui n'est pas connue. Devant l'incertitude, nous organisons les vacances sur place et nous avons tiré la sonnette d'alarme : il faut la mobilisation de toutes et tous. Nous travaillons à multiplier les activités, notamment en soirée et en week-end. Nous avons aussi demandé au tissu associatif local d'être très présent pour avoir une offre de loisirs et de sports de qualité. Nous avons sollicité l'intercommunalité, qui dispose d'un office de tourisme, pour élaborer un programme spécifique de tourisme local. Beaucoup de classes vertes n'ont pas pu se faire en raison du confinement, décaler ce type de séjour fait partie des questions que l'on se pose. Nous avons également les Micro-Folies, un outil culturel mis à disposition par la Cité des sciences sous la forme d'un musée numérique. Nous allons le développer pour toutes les catégories d'âge avec ces milliers d'œuvres disponibles de la médiation culturelle. Car ces vacances doivent être aussi apprenantes. Il faudrait d'ailleurs que l'éducation nationale double, voire triple les dispositifs écoles ouvertes et mobilise le dispositif de stage de

remise à niveau fin août. Cela nous permettrait en plus d'accueillir davantage d'enfants dans nos structures.

Les collectivités doivent financer des dépenses supplémentaires du fait du confinement. Aurez-vous les moyens de proposer des activités à la hauteur des besoins ?

Philippe Rio J'ai saisi la caisse d'allocations familiales sur l'ensemble de ses dispositifs de loisirs et vacances pour qu'elle puisse nous aider, particulièrement dans les villes populaires où on n'a pas de maison secondaire ni les moyens de partir. J'ai également saisi le préfet, car il faudrait doubler l'enveloppe du dispositif « Ville, vie, vacances ». Par exemple, à Grigny, nous organisons d'habitude des départs à la mer tous les week-ends. Si nous en avons les moyens financiers, nous pouvons le faire aussi le mercredi. Pendant deux mois, nous n'avons pas eu de scène culturelle, de classes vertes, de sorties dans les écoles... Ces non-dépenses peuvent être en partie réaffectées pendant les vacances. ■

par Julia Hamlaoui,





EN DÉBAT

Comment donner un souffle nouveau à l'hôpital public ?

La « crise » du Covid-19 que nous vivons jette une lumière crue sur l'arrogance avec laquelle les gouvernements successifs ont traité l'hôpital public, son personnel et ses usager.e.s. Alors que, depuis un an, les soignant.e.s réclament davantage de moyens pour faire correctement leur travail, l'exécutif s'est obstiné dans son refus de financer l'hôpital à hauteur de ses besoins, préférant une lecture organisationnelle des problèmes. Épuisé.e.s des conditions dans lesquelles ils et elles doivent travailler, arrosé.e.s de gaz lacrymogènes dans les manifestations, les soignant.e.s deviennent des héros et des héroïnes méritant d'être applaudi.e.s à défaut d'avoir été écouté.e.s.

« Mais ça, c'était avant », car le président de la République a fait amende honorable, en précisant qu'il fallait savoir renoncer aux cages de fer idéologiques. « Moi le premier », a-t-il ajouté. On est donc en mesure d'attendre que les revendications des collectifs et syndicats mobilisés depuis un an soient appliquées. Car elles permettront de « sauver l'hôpital public » : ouverture pérenne de lits et embauche massive de fonctionnaires hospitalier.e.s, rémunéré.e.s correctement, pour « regagner le temps » et prendre soin.

Face à une crise sanitaire, mais aussi sociale, économique et politique, dont l'ampleur est encore difficilement mesurable, penser l'hôpital pour le sauver implique de se doter d'une conception large de la santé publique, de ses déterminants, de ce qui rend malade et engorge les hôpitaux, ainsi que des moyens de pré-

vention à déployer. Dit autrement, c'est sortir d'une vision purement comptable et individualisante pour considérer la dimension collective et structurelle de ces événements, dont l'étiquette de « crise imprévisible » sert en réalité à dépolitiser les causes.

Sauver l'hôpital, c'est rétablir la responsabilité de l'État vis-à-vis de la santé de chacun.e, et la nécessité d'un investissement public immédiat, durable et direct (et non par le biais d'acteurs marchands) dans la santé : financer l'amont et l'aval de l'hôpital en se dotant d'un service public de soins de proximité égalitaire et financé de manière socialisée en totalité, financer les soins de suite et les Ehpad, interroger collectivement les conditions de vie, d'accès aux services publics, de logement, d'alimentation, de travail, de transport... et les politiques néolibérales qui les sous-tendent, qui dégradent la santé, ou plus largement la conditionnent. Cela implique enfin de répolitiser la santé en donnant à la population un pouvoir d'agir sur les décisions. Sauver l'hôpital, c'est penser la cohésion sociale, c'est préserver l'intérêt général.

Depuis le début des années 1980, l'hôpital public fait l'objet de réformes incessantes dont la pandémie du Covid-19 a mis en lumière les limites. Avant de dégager les issues à la crise en cours, il apparaît nécessaire d'en identifier les diverses causes. L'hôpital est atteint d'une triple pathologie : l'intervention croissante de l'État, la mise en œuvre croissante de techniques de manage-

ment issues du secteur privé et le développement d'un mode de financement pathogène.

L'intervention de l'État est la première cause du mal hospitalier. Toutes les lois consacrées à l'hôpital depuis 1958 se caractérisent par la prise de pouvoir du directeur (représentant de l'État) sur les autres instances de concertation, et notamment le conseil d'administration. Un autre élément participe à cette reprise en main : la mise en œuvre et le développement d'une courroie de transmission, l'agence régionale de santé, entre le ministère de la Santé et le directeur de l'établissement. La deuxième cause du malaise hospitalier repose sur la mise en œuvre et l'essor des techniques de management issues du secteur privé. Leur objectif est de contrecarrer la soi-disant lourdeur bureaucratique des établissements de soins par le développement de méthodes de management censées responsabiliser les soignants. Enfin, la mise en place de la tarification à l'activité (T2A) participe à la dégradation du service public hospitalier. Elle favorise la sélection des malades, la sortie prématuée des patients, la spécialisation des établissements sur certains créneaux de soins et l'intensification du travail des soignants.

Que faire ? Trois solutions s'imposent. Il apparaît nécessaire, dans un premier temps, de revoir la gouvernance des établissements, notamment en valorisant le rôle du conseil d'administration. L'organisation de celui-ci doit être revue, notamment en donnant plus de poids

aux représentants des personnels, mais aussi en l'élargissant à la population locale. Cette solution irait dans le sens d'un renforcement de la délibération démocratique dont l'hôpital public a besoin. Le deuxième objectif est d'en finir définitivement avec les méthodes de management et de redonner du sens au travail des

soignants. Bon nombre d'enquêtes montrent aujourd'hui que le manque de temps pour effectuer leur travail génère chez les soignants un sentiment de qualité empêchée qui entraîne un conflit de valeurs. Enfin, il devient, d'une part, urgent de réfléchir à une alternative à la T2A, d'autre part, de relâcher la contrainte

de l'Objectif national des dépenses d'assurance-maladie (Ondam), voté chaque année par les parlementaires. Sur ce dernier point, comme pour les autres, c'est d'un renouveau démocratique dont l'hôpital a besoin. ■





CULTURE ET SAVOIRS

Les bibliothèques gardent le contact malgré la crise

Avec 16 500 équipements, ces lieux dédiés à la lecture et au savoir sont le premier réseau culturel français. Fermés depuis le début du confinement, ils proposent des ressources en ligne et s'adaptent pour aller à la rencontre des publics fragiles et isolés.

Durée de prêts en cours prolongée, inscriptions facilitées, ressources numériques valorisées, heures du conte en direct vidéo, playlists ou conseils de lecture : les bibliothèques multiplient les initiatives pour maintenir le lien avec leurs usagers. À Plaine Commune, l'établissement public qui regroupe 9 villes du nord de Paris (Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen...), la carte de la médiathèque donne accès à des films, à de la presse (jusqu'à 50 titres), à de l'autoformation (Code de la route, initiation à l'informatique) ou à du soutien scolaire en ligne. « Nous avons observé une augmentation de près de 50 % des connexions sur cette plateforme, notamment pour les ressources parascolaires. Concernant les ressources gratuites, notre rôle est de trier, classer, accompagner les usagers en gardant nos orientations, par exemple une thématique sur l'égalité hommes-femmes », explique Lucie Daudin, directrice des médiathèques.

À Paris, où les bibliothèques possèdent 15 000 titres numériques, soit 4 % de l'offre physique, les emprunts se sont envolés : « Nous sommes passés de 200-300 emprunts par jour début mars à des pics de 1 000 emprunts certains jours à partir du confinement », se félicite le Bureau des bibliothèques et de la lecture. Selon une étude flash réalisée par le ministère de la Culture, 68 % des bibliothèques proposant des ressources numériques ont constaté une augmentation des usages et mettent en

place des nouvelles modalités d'inscription pour faciliter l'accès et capter de nouveaux publics.

Si elle est enthousiasmante, cette intensification de l'offre et de la demande de ressources en ligne cache de grandes disparités. Peu de bibliothèques ont, pour l'instant, fait le choix du prêt numérique, qui coûte cher. « Le prêt numérique en bibliothèque, on a les moyens ou pas. Il a fallu négocier avec les éditeurs parce qu'on doublait la facture. Beaucoup de bibliothèques se demandent comment terminer l'année, car elles n'ont plus de crédit », analyse Alice Bernard, présidente de l'Association des bibliothécaires de France.

Des initiatives pour combler les inégalités d'accès à la culture

Mais le confinement met surtout en lumière une fracture numérique persistante : en France, 15 % de la population n'a pas accès à Internet. « Impossible de maintenir un lien hors numérique. En temps normal la bibliothèque est l'établissement culturel le plus fréquenté, notamment par les populations en difficulté sociale, mais, avec le confinement, on bute sur un écueil », reconnaît Fabrice Chambon, directeur des bibliothèques de Montreuil. Difficile de maintenir à distance et sans médiation les multiples missions menées par les bibliothécaires auprès des

plus fragiles : assistance informatique pour les seniors, accompagnement aux démarches administratives, ateliers de langues pour allophones, services d'écrivains publics, etc.

Dans certaines communes, les maires encouragent les bibliothécaires à faire du portage à domicile, notamment pour les personnes âgées ou isolées. « Quand ce n'est pas du portage tous azimuts et que c'est ciblé sur ceux qui n'ont pas Internet, ça peut être judicieux. Cela peut se faire avec les services d'action sociale des collectivités, qui peuvent distribuer des livres en même temps que des repas », explique Alice Bernard. À Nancy, les bibliothèques offrent des livres aux personnes défavorisées dans une épicerie solidaire. À Nemours (Seine-et-Marne), Julie Meynard, bibliothécaire, propose sur rendez-vous des lectures par téléphone : « Je lis des contes, des classiques de la littérature, des poèmes. Je voulais un lien privilégié et personnel, sans passer par la vidéo. » Chargée de mission à Livre et lecture en Bretagne, Christine Loquet travaille avec les sept prisons de la région : « Depuis le 16 mars, toutes les activités ont été arrêtées : école, sport, culture. Les détenus n'ont accès qu'à la télévision car Internet est interdit, pour des raisons de sécurité. C'est la double peine. Nous avons obtenu le passage de chariots de livres, et nous réfléchissons à faire entrer des contenus par les canaux vidéo in-

ternes. »

À situation exceptionnelle, réponses exceptionnelles, qui peuvent parfois donner des idées pour l'avenir ou faire émerger les besoins des usagers. Depuis l'intervention d'Emmanuel Macron le 13 avril, tous s'interrogent

sur la sortie du confinement et les règles sanitaires à observer, sans avoir de réel horizon : « J'observe qu'Emmanuel Macron a parlé des théâtres et des cinémas, mais pas des bibliothèques. Les prêts de documents en drive sont en discussion. Ce confinement nous alerte sur les in-

égalités d'accès à la culture et au savoir et la nécessité de les réduire, en s'inscrivant dans une mission d'éducation populaire. Ça doit être au cœur de notre réflexion », conclut Fabrice Chambon. ■

par Sophie Joubert,





Les parlementaires veulent jouer leur rôle

À gauche, à droite, et même au sein de LaREM, des voix s'élèvent contre la réduction des pouvoirs de l'Assemblée nationale en pleine épidémie.

Les parlementaires donnent de plus en plus de voix, et le gouvernement a été contraint de lâcher du lest. Partiellement du moins... Le 28 avril, le débat sur le traçage numérique lié au Covid-19 donnera bien lieu à un vote des députés. Ce n'était pas prévu au moment où cette discussion a été mise à l'ordre du jour. Or, dans les rangs des groupes politiques, de gauche à droite, les interventions en faveur d'un fonctionnement démocratique de l'Assemblée nationale se font de plus en plus pressantes.

La conférence des présidents, qui s'est tenue mardi 21 avril, a décidé d'assouplir les règles en vigueur depuis le début de la crise sanitaire. 75 députés pourront ainsi revenir siéger dans l'Hémicycle, à partir du 27 avril, «dans un respect complet des règles de distanciation sociale». Avec quelques bémols, soulevés notamment par le président du groupe GDR, le député communiste André Chassaigne. Ces élus seront répartis, une fois n'est pas coutume, à la «proportionnelle» : siégeront ainsi 40 députés LaREM, 13 LR, 5 Modem, 4 PS et UDI, et 3 pour les groupes GDR, FI, et LT (Libertés et territoires). «Pour nous, cela ne change rien par rapport aux restrictions précédentes», soulève André Chassaigne. «J'avais proposé un socle de 3 ou 4 députés par

groupes, et un partage pour le reste à la proportionnelle. Ma proposition a été rejetée», regrette-t-il.

«Tout est possible pour ce vote»

Mais il ne s'agit pas que d'un problème d'effectifs. Depuis le début de la crise sanitaire, le pouvoir gouverne dans l'urgence, et le plus souvent décide tout seul. Or, des débats fondamentaux sont programmés. «Début mai, le bureau de l'Assemblée sera réuni pour «valider» le plan de déconfinement progressif, rappelle André Chassaigne. J'ai demandé que les groupes parlementaires soient représentés dans l'élaboration de ce plan.» Nouveau refus. «Des modifications pourront être apportées durant la réunion du bureau», les présidents de groupe y étant invités. Mais, finalement, ce plan de déconfinement pourrait être adopté dans les mêmes conditions que le traçage le 28 avril : l'exécutif présentera son projet, les groupes parlementaires auront dix minutes chacun pour prendre la parole, puis ils devront voter. Mais ils ne pourront pas mener un véritable travail législatif, et améliorer le texte via des amendements conséquents. Du coup, «tout est possible pour ce vote», estime le secrétaire national du PCF, Fabien Roussel. Les commu-

nistes voteront pour ou contre s'ils le jugent insuffisant.

Les élus PCF rappellent le précédent du second PLFR, où quelque 110 milliards d'euros ont été débloqués «sans avoir la possibilité d'en changer un seul centime», selon Fabien Roussel. Le PS, qui a voté ce PLFR en y voyant un «verre à moitié plein», selon Boris Vallaud, réclame également la possibilité d'un vote électronique pour les absents. L'opposition de gauche n'est pas la seule à avoir fait les frais de ce mode de fonctionnement. Au sein même du groupe LaREM, quelque 80 députés ont soutenu un amendement visant à mettre à contribution les assurances dans la crise actuelle. Il a été adopté, mais grâce au soutien des oppositions, les députés étant contraints de déléguer leur vote au seul président de groupe. «Je regrette qu'il n'y ait que la voix des oppositions pour soutenir la voix de 80 députés de la majorité», a ainsi déclaré l'élue LaREM Émilie Cariou. Du côté de LR également, 35 députés ont fait connaître par courrier leur volonté d'un «retour à un fonctionnement le plus normal possible» du Parlement. ■

par Diego Chauvet,





SOCIÉTÉ

Féminicide, la faute lourde de l'État reconnue

Cathy Thomas avait poursuivi l'État après la mort de sa sœur, tuée par son ex-compagnon. Me Steyer, son avocate, analyse la décision du tribunal de Paris.

Le 4 août 2014, à Grande-Synthe (Nord), Isabelle Thomas mourait sous les balles de son ex-compagnon, ainsi que ses deux parents, avec lesquels elle tentait de lui échapper en voiture. Arrêté après le triple assassinat, Patrick Lemoine ne sera jamais jugé : il est décédé le 8 octobre 2014 après s'être pendu dans sa cellule. L'avocate de Cathy Thomas, sœur et fille des victimes, vient de faire condamner l'État pour défaut de protection. Elle pointe les vertus pédagogiques du jugement rendu par le tribunal judiciaire de Paris. Entretien.

Que dit le jugement exactement ?

Isabelle Steyer La faute de l'État a été retenue concernant la violation répétée par Patrick Lemoine de son contrôle judiciaire. Isabelle Thomas avait déposé une plainte et une main courante contre son ex-compagnon, qui, malgré une mesure d'éloignement lui enjoignant de ne plus l'approcher, continuait de la suivre en voiture, de lui envoyer des lettres, des SMS et des mails, de lui téléphoner... C'est pour n'avoir pas réagi à plus de 40 violations du contrôle judiciaire que l'État a été condamné à verser 100 000 euros à ma cliente et son fils (le neveu et petit-fils des vic-

times). En revanche, aucune faute de l'État n'a été retenue concernant nos deux autres griefs : la mise en place d'un contrôle judiciaire inadapté à la « dangerosité » de Patrick Lemoine, qui n'a pas été accusé de tentative d'assassinat alors que, le 25 juin, il avait étranglé Isabelle, l'avait rouée de coups et traînée par les cheveux dans un escalier... et qu'il revendiquait ouvertement sa volonté de la tuer. Si une qualification pénale avait été donnée à cet acte, il aurait été placé en détention et la vie de trois personnes aurait pu être épargnée. Nous reprochions aussi à l'État un délai de réaction trop long au moment des trois assassinats. Isabelle a été tuée alors qu'elle était au téléphone avec la police...

Cette décision vous satisfait-elle malgré tout ?

Isabelle Steyer Oui, ce jugement historique peut avoir des vertus pédagogiques. C'est un message adressé aux femmes : « Vous devez porter plainte et si vous le faites, l'État a le devoir d'empêcher votre agresseur de vous nuire. » Paradoxalement, le fait que la sous-estimation de la dangerosité de l'assassin (pourtant manifeste et signalée directement au procureur par l'avocate d'Isabelle) n'ait pas été re-

tenue rend le jugement d'autant plus fort. Cela indique clairement qu'une femme n'a pas besoin d'attendre qu'un homme ait attenté à sa vie pour que l'État ait le devoir de la protéger. De même, s'il ne donne pas suite à une plainte, cela constitue une faute lourde ! Ce jugement pourrait ouvrir la voie à d'autres plaintes. Il va aussi, j'espère, dissuader les policiers d'être trop négligents.

La protection des femmes est-elle assurée, malgré le confinement ?

Isabelle Steyer Je salue certaines mesures comme la possibilité de se signaler dans les pharmacies, si on est victime de violences. Par contre, obtenir une ordonnance de protection reste trop compliqué : il faut un dépôt de plainte, une constatation par un médecin, un acte de naissance... Or, les mairies et commissariats sont fermés et les services postaux fonctionnent au ralenti. Actuellement, il faudrait une permanence dédiée aux violences dans chaque commissariat, où les policiers pourraient prendre des mesures d'urgence pour confiner des hommes violents dans des hôtels réquisitionnés, plutôt que de les laisser à domicile avec leurs victimes. ■

par Eugénie Barbezat,





SOCIÉTÉ

« Il ne faut pas attendre que le patient vienne »

Pour Henri Partouche, généraliste à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) et universitaire, c'est au médecin d'aller vers son patient. Entretien.

Selon une enquête de Doctolib, les consultations auraient baissé de 44 % chez les généralistes. Que constatez-vous ?

Henri Partouche Ce chiffre s'explique. Aujourd'hui, les mesures de distanciation font que les patients ne vont pas sortir de chez eux, aller dans une salle d'attente. Le risque de leurs propres problèmes de santé passe derrière celui d'être contaminé. D'autant que s'ils sont malades chroniques, ils savent qu'attraper le Covid les enverra directement en réanimation.

Quels sont les risques ?

Henri Partouche Les gens traînent avec des pathologies qui peuvent être graves. Nous aurons très certainement une surmortalité qui ne sera pas liée au Covid-19. En Seine-Saint-Denis, où j'exerce, la surmortalité est plus grande qu'ailleurs. Les immigrés, sans-papiers, SDF ont une

consommation de soins opportuniste. Tout l'enjeu est de les accrocher, d'avoir un suivi régulier. Aujourd'hui, tout ce travail est très compliqué.

Les autres problèmes de santé ne doivent pourtant pas être négligés...

Henri Partouche Très rapidement, j'ai alerté mes patients que la salle d'attente allait être fermée et j'ai instauré une téléconsultation. Les patients ont eu aussi la possibilité de renouveler de trois mois leur ordonnance à la pharmacie. J'ai été pilote d'une recommandation du Haut Conseil de la santé publique. Elle dit que si le médecin estime un examen clinique nécessaire, il doit convoquer. D'ordinaire, le patient prend rendez-vous. Mais là, il ne faut pas attendre qu'il vienne. Car il ne le fera pas. Avec le collège des généralistes enseignants, nous avons mené une étude sur l'impact de cette démarche.

Je n'ai pas attendu ses résultats pour faire la liste de tous mes patients avec une affection de longue durée. Avec mon interne, nous les appelons régulièrement, en commençant par les plus âgés. C'est à nous, médecins, de s'enquérir si tout va bien, s'ils suivent bien leur traitement, si quelqu'un leur apporte à manger...

Que craignez-vous après le confinement ?

Henri Partouche Nous devrons vivre longtemps avec ce virus. Alors il faut continuer les soins, sinon nous risquons la double peine. Dans les cabinets, il faudra intégrer les mesures d'hygiène et de distanciation. N'oublions pas que les médecins de ville sont aussi à risque, avec une population vieillissante. La plupart ont plus de 55 ans. C'est un vrai problème. ■

par Nadège Dubessay,





INTERVIEW

«Ces territoires jouent le rôle de boucs émissaires»

Pour le professeur de sociologie Michel Kokoreff, la police cultive une forme d'impunité dans les quartiers populaires, plus visible encore durant l'épidémie.

Professeur de sociologie à l'université Paris-VIII-Vincennes-Saint-Denis, Michel Kokoreff travaille depuis trente ans sur les quartiers populaires.

Quel regard portez-vous sur la situation dans les banlieues depuis le début du confinement ?

Il y a de la révolte dans l'air. D'un côté, on sait bien que ces territoires cumulent les difficultés sociales, à commencer par la pauvreté. Le Covid est un puissant révélateur des inégalités dans les quartiers populaires. La désertification médicale est un fait depuis longtemps dénoncé. L'exercice de métiers de première ligne (caissières, livreurs, ambulanciers, infirmiers...) accroît la vulnérabilité des travailleurs. Ce qui explique que la Seine-Saint-Denis serait la plus touchée par la surmortalité. D'un autre côté, la focalisation des contrôles dans les quartiers populaires (y compris à Paris intra-muros ou dans d'autres villes) a conduit à une surreprésentation des contraventions dans ce contexte. Dès le début du confinement, la Seine-Saint-Denis a concentré à elle seule 10 % de l'ensemble des amendes. A cet égard, la question du respect du confinement est une fausse piste. Les chiffres montrent très bien que les mesures ne sont pas moins respectées en Seine-Saint-Denis que dans le département voisin des Hauts-de-Seine. Cet argument vise surtout à légitimer les interventions rugueuses

et stigmatiser à nouveau les populations de ces quartiers populaires, qui jouent le rôle de boucs émissaires en temps d'épidémie.

Plusieurs incidents ont éclaté ces derniers jours. Faut-il craindre une contagion ?

Ce n'est pas sûr. Les conditions d'un débordement général ne me semblent pas réunies, vu le contexte. Au lieu d'agiter le spectre des révoltes de 2005, il faudrait plutôt s'interroger sur l'immobilisme des politiques publiques et la fonction sociale de ces territoires dans le gouvernement de la peur. Aux difficultés structurelles, comme la pauvreté, s'ajoutent les difficultés conjoncturelles liées au Covid-19, la saturation des hôpitaux, la surveillance, les contrôles. Dans certains quartiers, la police continue de se comporter comme une armée de réserve coloniale. Cette culture de l'impunité n'est pas nouvelle, mais elle apparaît plus visible en temps de confinement. En décembre 2015, quand l'état d'urgence a été décrété, certains services de police judiciaire ont profité de l'effet d'aubaine pour perquisitionner et interroger dans des conditions exceptionnellement garanties par la loi. On a vu toute une série d'interventions qui n'avaient aucun lien avec les attentats terroristes. Aujourd'hui, le risque est exactement le même avec l'état d'urgence sanitaire. Et ce n'est pas propre aux «banlieues».

Avez-vous noté des changements dans les quartiers populaires depuis 2005 ?

La physionomie de certains quartiers a profondément changé. Des dizaines de milliards ont été investis dans les opérations de rénovation urbaine. L'exemple le plus emblématique est celui de Cligny-sous-Bois, d'où est originaire le réalisateur Ladj Ly. Pour son film *les Misérables*, il n'a pas pu tourner une partie des scènes sur place car le quartier avait été entièrement rénové. Mais en dehors des conditions de vie souvent plus dignes, rien n'a vraiment changé. La situation sociale des familles ne s'est pas arrangée. Le chômage des moins de 25 ans est toujours trois à quatre fois supérieur au niveau national. Et l'expérience des discriminations ethniques et raciales n'a jamais été aussi prégnante. Face à la désaffection des services publics, au retrait de l'Etat, face à ses options répressives, à la stigmatisation, à l'islamophobie, les religions d'un côté, les trafics de l'autre semblent plus structurants de l'organisation sociale.

Quel est l'impact du confinement sur l'économie parallèle ?

A part la rupture des stocks, un saut d'énergie, un désir de vengeance, difficile de répondre. Le trafic constitue une sorte de filière professionnelle qui redistribue les ressources. Cette économie de survie est doublée d'une économie symbolique.

Les avantages ne sont pas seulement financiers. Beaucoup d'enquêtes de terrain montrent que participer aux réseaux de trafic, c'est être quelqu'un. Dans les représentations, ni l'école ni le travail légal ne permettent d'accéder à cette reconnaissance. Le business exerce ainsi son emprise sur les plus jeunes. Je suis frappé par la reproduction des schémas. Chaque génération veut éviter les impasses de la précédente mais reste soumise aux mêmes contraintes et aux mêmes risques. Comme le marché s'agrandit, que l'offre est plus forte, que rien n'est vraiment fait pour ses quartiers au plan social, la spirale est sans fin, la chute pro-

grammée.

Comment sortir de cette situation ?

Il faut la dénoncer, mais aussi changer de regard. Par exemple, en mettant davantage en avant les initiatives qui voient le jour dans plusieurs cités, de la région parisienne à Marseille. Face aux carences de l'Etat et à l'envoi des policiers, de nombreux collectifs se déploient pour faire des courses, livrer à domicile, venir en aide aux personnes âgées ou isolées, aux familles qui ont faim. A Clichy-sous-Bois, cinquante palettes de nourriture ont été distribuées pendant huit jours à des centaines de

personnes. Tous les acteurs de ces quartiers ont financé cette action solidaire - les dealers inclus. Plus largement, de nombreuses prises de position militantes donnent une visibilité aux dérives observées aujourd'hui et exigent des changements en matière de logement, d'emploi, d'école, de vie démocratique. Rapporter la situation actuelle à des causes结构relles sans pour autant ignorer les capacités d'auto-organisation dans ces quartiers et ses appels, la voie est étroite mais vitale politiquement face à ce sujet complexe. ■

par Emmanuel Fansten





CORONAVIRUS

Le confinement, reflet des inégalités sociales liées au logement et au niveau de revenu

La manière de vivre la crise sanitaire et économique est très dépendante du niveau de vie des Français, selon l'enquête Ipsos-Sopra Steria pour le Cevipof

L'annonce par le président de la République de la sortie progressive de la période de confinement, le 11 mai, suscite encore nombre d'interrogations sur l'organisation de la vie économique, éducative et sociale au-delà de cette date. Depuis cinq semaines, beaucoup a été dit sur la réalité des violences conjugales, des violences envers les enfants, des couples au bord de la séparation, mais peu sur une variété de symptômes du quotidien qui participent des désordres sociaux et psychologiques avec lesquels les Françaises et les Français vont devoir réapprendre à vivre lors du déconfinement.

Depuis le 24 mars, nous avons pu mesurer l'évolution de la perception de la qualité de vie des personnes confinées, dans une enquête réalisée par Ipsos-Sopra Steria pour le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof). Plutôt stable, l'indicateur révèle que 13 % seulement des Français considèrent que leur vie est désagréable en ce moment contre 37 % qui ont un ressenti opposé – et 50 % qui déclarent que leur vie dans leur environnement actuel n'est ni agréable ni désagréable. Ce chiffre de 13 % appelle deux commentaires : sans être négligeable, il est faible. A l'évidence, l'intervention de l'Etat, par ses filets de protection, produit des effets réels d'amortissement. Ainsi, selon notre enquête, 74 % des actifs sont toujours au travail (41 % hors de leur domicile et 33 % à domicile) et 26 % ont dû arrêter de travailler. Chez ces derniers, 15 % sont

en congés ou en arrêt maladie et 43 % disent être au chômage partiel, soit des personnes, compte tenu des dispositifs adoptés, globalement protégées.

Ce chiffre tenu de 13 % s'explique aussi par la relative faible part des personnes qui vivent le confinement dans des conditions de logement extrêmement difficiles : les deux tiers des Français résident actuellement dans une maison et 33 % seulement en appartement. Surtout, seuls 9 %, qu'ils soient en appartement ou en maison, n'ont ni jardin, ni cour, ni même un balcon. Le premier constat que l'on peut faire est donc que si le confinement est toujours bien accepté par l'immense majorité de la population, c'est d'une part, bien entendu, en raison du risque sanitaire qu'il y a à sortir de chez soi, mais d'autre part et surtout parce qu'il est économiquement et socialement encore largement supportable.

Le second enseignement de l'étude est tout autre : dès que l'on quitte les données générales pour s'intéresser à des sous-groupes de population, la réalité prend une autre dimension. Malgré les amortisseurs mis en place, la crise aggrave les inégalités liées au travail, au logement et au revenu. Par exemple, 24 % des locataires d'un logement dans le parc HLM contre 10 % des propriétaires dans le parc privé déclarent que leur quotidien est désagréable. La proportion monte à 20 % chez ceux qui n'ont ni cour, ni jardin, ni balcon, à 18 % dans les

foyers où le revenu mensuel net est inférieur à 1250 euros, et à 36 % chez ceux qui sont extrêmement pessimistes sur leurs revenus à venir.

Amplificateur

L'écart se répète également entre les actifs (en télétravail) et les inactifs (ou en interruption de travail) : les premiers sont 10 % à déclarer la vie actuellement désagréable contre 28 % pour les seconds. En matière d'état psychologique et d'effets sur la santé, 7 % des Français indiquent qu'ils consomment plus de somnifères, de relaxants ou d'anxiolytiques, 13 % davantage d'alcool ; 30 % éprouvent un manque ou un excès d'appétit, 21 % des problèmes d'estime de soi, 30 % des difficultés de concentration, 33 % enfin déclarent se sentir isolés des autres...

Certes, il ne s'agit pas de dire que la période de confinement avec son lot d'incertitudes est responsable à elle seule des désordres sociopsychologiques. Elle est davantage un amplificateur des inégalités déjà installées dans la société française. Mais ses ravages peuvent être profonds auprès de certains segments si elle perdure trop longtemps. Les Français ne s'y trompent d'ailleurs pas. Dans notre enquête, 57 % d'entre eux souhaitent que le confinement dure encore au moins cinq semaines contre 43 % qui espèrent en sortir d'ici quatre semaines ou moins. Mais chez ceux qui trouvent que la vie est en ce moment difficile, cette proportion augmente

de 12 points, à 52 %.

La résilience des Français et l'intervention protectrice de l'Etat peuvent aider à comprendre l'effort collectif de la nation. Mais cette réalité ne doit pas masquer une autre conséquence du confinement : à trop tirer

sur la corde, le nombre de personnes en souffrance grave pourrait accentuer la fracture sociale et laisser des traces profondes. ■

par Sylvain Brouard (directeur De Recherche Au Cevipof)

pof), Martial Foucault (directeur Du Cevipof) et Brice Teinturier (directeur Général Délégué D'ipsos) (directeur Du Cevipof) et Brice Teinturier (directeur Général Délégué D'ipsos)





Notre nation doit démontrer sa gratitude envers les travailleurs sans papiers

Pour des raisons de justice et de reconnaissance, les sans-papiers méritent de bénéficier d'un droit au séjour, estiment un collectif de personnalités, parmi lesquelles Pascal Brice et Louis Gallois

Dans cette terrible crise sanitaire qu'affronte notre pays, parmi nous, dans nos rues, dans les entreprises et les commerces essentiels à notre alimentation, jusqu'au seuil des appartements où nous sommes confinés, aux côtés de citoyens français et étrangers en situation régulière, un certain nombre de travailleurs étrangers sans papiers continuent à œuvrer et tiennent notre vie sociale et notre économie à bout de bras : c'est une réalité que la crise nous fait enfin regarder en face.

Ils participent à la collecte et au tri des déchets, à la sécurité, la manutention, la mise en rayon dans les supermarchés, le nettoyage, l'aide à la personne, les livraisons, l'agriculture... D'autres continuent en tant qu'intérimaires à préparer les commandes pour les grands groupes de logistique, à livrer des repas à domicile via les plates-formes numériques, faire la cuisine et la plonge pour ces mêmes livraisons. Dans nos villes, comme dans la plupart des autres métropoles européennes, ils font partie, aux côtés des nationaux, de ceux qui prennent le risque d'être confrontés à la maladie. Ils sont en première ligne comme tant d'autres travailleurs invisibles.

Nous recentrer sur l'humain

Ils font partie de ce salariat précaire et dévalorisé qui permet la continuité des activités indispensables à notre vie à tous. Comme l'a dit le président de la République le 13 avril, ils sont

de celles et ceux que «nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal». Mais ils voient leur santé d'autant plus mise en danger qu'ils sont dépourvus d'autorisation de travail. Vulnérables, ils n'ont bien souvent pas accès aux tenues et matériel nécessaires pour se protéger et préserver leur santé. Quand ils dépassent un certain seuil de ressources et déclarent leurs revenus, ils ne peuvent bénéficier de l'aide médicale d'Etat (AME). En outre, bien qu'ils cotisent, ils ne peuvent pas non plus bénéficier du système de sécurité sociale. Comment accepter, d'abord pour elles et eux, mais aussi pour le succès collectif du combat contre la pandémie, qu'ils ne puissent accéder aux soins alors qu'ils sont exposés au virus ? Cette crise nous révèle que nous nous sauverons tous ensemble ou pas du tout.

Nous sommes dans l'une de ces périodes de l'histoire qui nous mettent face à la fragilité de la vie et nous incitent à nous recentrer sur l'humain. Ce moment met en lumière le rôle de l'Etat, des services publics, les mobilisations sociales et les activités essentielles à nos vies. Il conduit à penser de concert la justice et l'efficacité économique. A l'issue de cette crise, pourrions-nous accepter que ces travailleurs sans papiers restent dans la clandestinité après avoir soutenu, avec et comme d'autres salariés, notre pays ? Qui peut imaginer les laisser après la crise poursuivre à nos côtés, invisibles, leur vie dans la précarité et l'illégalité, sous la menace

de l'expulsion là où ils devront avoir notre reconnaissance et où l'économie aura encore besoin d'eux ?

Poursuivre l'effort de prise en charge

Pour des raisons de simple justice, de reconnaissance, de santé publique et d'efficacité économique, ces travailleurs sans papiers disposant d'un emploi devraient pouvoir bénéficier d'un droit au séjour à travers l'examen de la situation de chacun et de chacun, uniquement sur la base de la relation de travail. Cela se ferait via une pleine application de la réglementation dès lors que les critères en auront été étendus, selon des procédures allégées garantissant leur efficacité dans ces moments de désorganisation des services publics d'accueil des étrangers et en veillant à ne pas dissuader les employeurs par le paiement de la taxe OFII [versée à l'Office français de l'immigration et de l'intégration en cas d'embauche d'un salarié étranger]. Des instructions devraient être sans délai données aux préfets pour un examen rapide et individualisé de la situation de ces salariés.

Cette démarche nationale devrait être également portée au niveau de l'Union européenne ou à tout le moins du plus grand nombre de pays européens.

Plus que jamais, dans cette période, nul ne doit être livré à lui-même, à la rue. Cela vaut pour toutes celles et

tous ceux qui sont présents sur notre sol. L'effort de prise en charge et d'hébergement engagé par les pouvoirs publics, les élus locaux et le monde associatif, doit se poursuivre. L'accès aux démarches nécessaires doit être garanti. Cela doit valoir no-

tamment pour le droit constitutionnel de demander l'asile sur notre territoire qui doit être rétabli au travers d'un service éventuellement allégé.

Notre nation mobilisée contre l'adversité doit, une nouvelle fois, faire

la démonstration de son attachement aux valeurs essentielles de la République et de sa gratitude à l'égard de celles et ceux qui auront, à nos côtés, affronté l'épreuve. ■

par Pascal Brice Louis Gallois





CORONAVIRUS

L'élan solidaire d'étudiants envers les aînés confinés

Partout en France, des jeunes multiplient les initiatives pour soulager la détresse des personnes âgées isolées

Puisqu'elle n'a plus le droit de rendre visite à sa propre grand-mère, Chloé Amiel, 22 ans, s'est cherché des «mamies de substitution». Confinée dans son studio parisien, l'étudiante ne pouvait se contenter de quelques appels en visio avec sa chère Jacqueline – «Mamie Jackie», pour les intimes –, 88 ans, elle aussi seule dans son appartement à Vendôme (Loir-et-Cher). Une fois le choc de l'annonce passé, il lui a fallu vaincre ce «sentiment d'impuissance», commun aux étudiants interrogés. «Au départ, on se sent complètement désarmé. On a du temps libre, mais l'impression de n'avoir aucun moyen d'agir», raconte Chloé, qui termine à distance son master 2 management de la technologie et de l'innovation (cohabilité par l'université Paris-Dauphine, les Mines et l'Institut national des sciences et techniques nucléaires).

En surfant sur les réseaux sociaux, elle découvre que la toute jeune start-up Mamie Boom redirige son activité le temps de la crise sanitaire, créant une chaîne de solidarité à destination des personnes âgées – population identifiée «à risque» face à l'épidémie de coronavirus. Il s'agit soit de leur faire une course, soit de leur téléphoner pour prendre des nouvelles et briser la solitude.

Une «situation pas banale»

«Au lancement, en janvier 2020, l'idée était de reconnecter les générations en luttant contre l'isolement

social», explique Céline Leblanc, 30 ans, fondatrice de Mamie Boom, elle-même petite-fille d'une grand-mère résidente dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) à Poitiers. Façon site de rencontres, un système de matching permettait de réunir des intérêts communs entre un étudiant et un senior avant d'organiser une sortie, un rendez-vous chez le coiffeur, la visite d'une exposition ou un simple tour de pâté de maison.

La balade étant désormais proscrite, le service habituel est suspendu jusqu'à nouvel ordre. «Je me suis demandé comment je pouvais aider à ma petite échelle», poursuit Céline Leblanc. J'étais démunie de voir que nos aînés n'auraient plus aucun contact avec l'extérieur.» En deux temps trois mouvements, elle lance un appel aux volontaires, et c'est ainsi que Chloé a pu livrer ses courses à Marguerite, 80 ans, échangeant quelques mots avec elle sur le palier. «Nous étions toutes les deux un peu gênées par cette situation pas banale...», admet l'étudiante. Mais ça m'a fait ma journée! Et ça donne clairement envie de nouer de vraies relations avec toutes ces personnes âgées isolées, quand tout cela sera fini.»

En France, 900 000 personnes de plus de 60 ans sont coupées de leur famille et amis, selon une étude commandée en 2017 par l'association Les Petits Frères des pauvres. Et 300 000 sont dans une situation que les pro-

fessionnels qualifient de «mort sociale». Aux yeux du sociologue Serge Guérin, spécialiste des questions relatives au vieillissement et à la «seniorisation» de la société, la crise sanitaire du Covid-19 provoque «une prise de conscience, individuelle et collective».

Les jeunes, notamment, découvrent dans ce contexte que 6 millions de personnes ont plus de 75 ans, et que 700 000 d'entre elles vivent en maison de retraite. «Le grand âge affronte une violence institutionnelle assez nette. Les vieux sont les grands oubliés : pendant plusieurs semaines, on ne comptait même pas les morts dans les Ehpad», souligne-t-il. Paradoxalement, la société semble concernée : on a son grand-père ou sa grand-mère qui pourraient être touchés, alors on se mobilise sur le plan intime, au sein de la famille, mais aussi au travers d'actions de solidarité intergénérationnelle.»

Pour Valentin Hugues, 20 ans fin avril, l'effet a été immédiat : «Il fallait montrer à nos aînés qu'on est là, qu'on les soutient, qu'on est tous dans le même bateau.» Etudiant en histoire à l'université Bordeaux-Montaigne, il suit en parallèle une certification à la communication radiophonique. Avec Emilie Rhétoré, auditrice libre en philosophie croisée dans son cours de radio, ils bricolent un projet d'émission en quelques jours, via un groupe Facebook.

Depuis, Radio Libellules diffuse ses

«ondes positives» chaque mercredi, dans près de 150 Ehpad. Chroniques poétiques, archives de publicités anciennes, musiques actuelles et d'époque : il s'agit d'oublier le confinement le temps d'une petite heure de douceur. Valentin Hugues joue l'animateur depuis sa chambre d'enfant à Thouaré-sur-Loire (Loire-Atlantique). Pour se mettre en condition, il y a bidouillé un studio de fortune en accrochant son micro à un vieux pied de batterie. «Ce n'est pas la technique qui nous réunit !», s'amuse Emilie Rhétoré. Nous formons une communauté de conteurs et conteuses : on est là, tous ensemble, dans un espace commun et il n'y a pas d'abandon entre les générations.»

Très vite, la communauté des Libellules s'étend. L'équipe de ReSanté-Vous s'est immédiatement enthousiasmée pour l'initiative. Cette entreprise solidaire d'utilité sociale basée en Nouvelle-Aquitaine, spécialisée dans les approches non médicamenteuses en gérontologie, ouvre aux étudiants son vaste réseau de maisons de retraite pour la diffusion de l'émission, et leur offre la création d'un premier site Internet.

Une forme d'électrochoc

«Depuis treize ans, on cherche à monter des projets iconoclastes pour changer l'image que la société a de nos vieux», résume le cofondateur de ReSanté-Vous, Guy Le Charpentier, qui a lui-même créé son entreprise alors qu'il était encore étudiant. Pourquoi, parce qu'on a 95 ans et que l'on vit en Ehpad, s'interdirait-on de découvrir le rugby avec l'Aviron bayonnais ? Et pourquoi ne pas exposer ses œuvres dans une galerie d'art ou entamer une étape du Tour de France avec un vélo adapté ?

Avec la radio, auditeurs et auditrices participent à un projet commun qui

leur fait du bien. «On ne leur dit pas "vous êtes vieux, vous êtes isolés, on a un truc pour vous", précise Guy Le Charpentier. On leur explique que des étudiants ont besoin de leur avis pour améliorer leur émission. Ils font des suggestions et se sentent utiles socialement.»

Parmi les propositions des résidents, prêts à mettre la main à la pâte : une chronique sur la cueillette des champignons ; des exercices de dictée en direct ; un rendez-vous autour d'un objet fétiche, du type «le béret de mon père». «Pour nous, Radio Libellules est un nouvel outil à partager qui agit sur l'ennui, stimule, encourage des réminiscences, note Guy Le Charpentier. Et c'est toujours mieux qu'un anxiolytique !»

Si le Covid-19 provoque une forme d'électrochoc, c'est parce que toutes les générations font l'expérience d'un huis clos en cette période de confinement. Un manque de mobilité et de relations sociales, propre à l'avancée en âge. Le sociologue Serge Guérin évoque un «égoïsme solidaire» : «Le soin mutuel peut nous arranger. Certains jeunes ont découvert leur propre fragilité. Si on se débarrasse des vieux aujourd'hui, qui s'en occupera demain, quand ce sera notre tour ?» Le professeur à l'Inseeec parle même sur «un effet Coupe du monde» : «Après 1998, tous les jeunes voulaient devenir footballeurs. En 2020, j'ose imaginer qu'ils souhaiteront être infirmiers ou aides-soignants ! Ce sont eux, les héros de notre temps.»

Sans aller jusqu'à soulever des montagnes, il suffit aussi de petits riens pour recréer du lien. Depuis le 17 mars, dix cousins et cousines de 14 à 24 ans propagent ce qu'ils appellent «le virus de l'amour». Renaud d'Alençon, 20 ans, en prépa intégrée à l'Institut catholique des arts et métiers de Lille, est l'un des initiateurs

du projet «1 lettre, 1 sourire» : «Les personnes âgées ont été confinées avant nous. Mon père, qui travaille en Ehpad, est rentré un soir en nous expliquant que l'interdiction des visites allait être désastreuse. On s'est dit avec ma cousine qu'il fallait inventer un truc pour leur envoyer un peu de joie.»

Toute simple, l'idée fait un carton : faute de pouvoir l'embrasser, chacun peut écrire une lettre à un résident. En trois semaines, 46 000 missives ont été acheminées – par mail, pour éviter toute contamination par le papier –, dans plus de 700 Ehpad partenaires. «On pensait lancer ça à petite échelle, mais on a été obligés de se professionnaliser !», s'étonne encore Renaud, qui n'avait aucune expérience en la matière.

Comme un petit-fils

Alexandre Fraslin, lui, n'a pas attendu le coronavirus pour s'engager. Etudiant en droit à l'université Paris-I, il a choisi, à 19 ans, de suivre sa deuxième année par correspondance «pour dégager du temps à côté et trouver un projet qui ait du sens». Depuis octobre 2019, il est volontaire en service civique pour l'association Unis-Cité, recruté pour huit mois dans la lutte contre l'isolement social des personnes âgées. En temps normal, lors de ses visites à domicile ou en Ehpad, Alexandre partage avec ses aînés un thé, un goûter, une promenade, un Scrabble... «Peu importe, tant que ça leur fait plaisir !», lance-t-il.

Son grand-père étant décédé quelques mois plus tôt, la mission lui apparaît «comme une évidence». «Je n'ai pas eu le temps de lui dire ce que j'avais à lui dire. Nous étions pudiques tous les deux, alors j'essaie de me rattraper avec d'autres.» Pendant le confinement, l'étudiant garde le lien avec tous ceux qu'il a côtoyés

avant, par téléphone cette fois. «Je tente d'avoir toujours une fraîcheur dans mon discours. Les personnes sont nostalgiques et beaucoup ont l'impression de perdre du temps alors qu'il leur en reste peu...» Comme un petit-fils, il donne des nouvelles, raconte ses activités de pâtisserie et joue aux devinettes.

Pour ses 26 heures de travail par semaine, Alexandre Fraslin touche

480 euros de l'Etat et 110 euros de l'association. «C'est sûr que cela m'aurait rapporté plus de faire un mi-temps à MacDo!, sourit-il. Mais ce service civique m'a permis d'être indépendant, pendant une année compliquée pour mes parents.»

S'il a pu découvrir les métiers du social et du médical dans les nombreux établissements pour personnes âgées où il est entré, Alexandre sait pour-

tant qu'il n'en fera pas sa vocation: «C'est admirable, mais ce sont des boulot très rudes. Je n'aurai pas le dévouement ni la motivation pendant trente, voire quarante ans. En revanche, cela m'a donné envie de reprendre la philo.» Au programme de son prochain mémoire : le concept de vulnérabilité. ■

par Léa Iribarnegaray



Pour le préfet du "9-3", c'est le début de la faim...

Il redoute une pénurie alimentaire qui pourrait provoquer des "émeutes"!

L A FAIM, la vraie : c'est elle qui menace une partie des habitants de la Seine-Saint-Denis et angoisse son préfet. Le 18 avril, dans un mail, Georges-François Leclerc s'en est ouvert à Michel Cadot, le préfet de la région Ile-de-France *Mon principal risque dans le: n quinze jours qui viennent est, si l'on excepte le risque Militaire, le risque alimentaiii..* » Le haut fonctionnaire évoque « *des émeutes de In faim* ». Comme dans un pays pauvre !

Selon lm, si le » *risque* » guette aussi le Val-d'Oise voisin, il est « *maximal* » dans son département : " *Nous comp-tions entre 15 OUI et 20 000 personnes qui, entre les bidonvilles, les héberge-ments d'urgence et les foyers de travailleurs migrants, vont avoir du mal à se nourrir* »

Soulignant certains mots, le représentant de l'Etat énumère les raisons de la disette annoncée : *-L'économie souterraine, de rapine, "uber econo-mie" et l'effondrement de l'intérim ont provoqué une baisse importante et bruta-le, îles revenus des précaires de Seine Saint Denis. "Parmi les plus touchés, « les enfants et les collégiens, (qui] ne vont plus à la cantine », seule occa-*

sion pour eux, parfois, de prendre un vrai repas.

Et la préfète fait la manche

Illustration du malaise à Clichy-sous-Bois : en mars, le conseil départemental a réquisitionné la cuisine d'un collège pour qu'y soient préparés 1 500 repas par jour. Aujourd'hui, il en faut 3 000 « *On va donc ouvrir une seconde cuisine* », annonce un membre de l'exécutif. De son côté, la préfète déléguée pour l'égalité des chances lance un appel aux grandes entreprises « *pour avoir des couches et du ru* ». A votre bon cœur

Hélas, écrit encore le préfet Leclerc, *ce qui était jouable sur un mois de confinement ne le sera pas sur deux* ».

Quant aux bons alimentaires de 7 euros alloués par l'Etat aux personnes hébergées dans des hôtels, vivant dans des bidonvilles ou aidées lors de maraudes, ils « *serviront de plus en plus pour les foyers et les résidences so-ciales* » Problème : *-A chaque vague, nous ne pouvons distribuer les tickets, pour quinze jours qu'à 9 500 personnes*

», quand il faudrait en » *nourrir de 15 000 à 20 000* ». « *Il est cru - cial* ». ajoute l'homme à la casquette, que la région et le département enregistrent « *un doublement* » de la dotation de l'Etat. Devant les soupes populaires, *- les files d'attente ne diminuent pas, et ce ne sont pas des habitués, ce sont des salariés* ». confie lin élu au - Canard ».

Ces alertes semblent avoir été entendues. La CAF vient d'annoncer qu'elle verserait une aide de 150 euros par foyer aux bénéficiaires de diverses prestations (RSA, ASS). ainsi que 100 euros par enfant à charge. Mais, à partir du 15 mai. Le 20 avril, le ministère de la Ville et du Logement a fait savoir que le nombre de tickets alimentaires serait doublé « *à destination des territoires les plus en tension : l'Ile-de-France et l'outre mer L'objectif est de pouvoir venir en aide à plus de 90 000 personnes dans les prochains jours* ».

Voilà qui donne l'image d'un pays moderne... ■

par D. H. et D. S.





L'ÉVÉNEMENT

Le casse-tête du retour au travail

Employeurs, syndicats et gouvernement veulent garantir aux salariés une sécurité sanitaire maximale.



» ÉDOUARD PHILIPPE, LE 19 AVRIL Photo : POOL/REUTERS

ENTREPRISES J-19 : le déconfinement approche et, avec lui, le défi de faire redémarrer l'activité sans créer une nouvelle vague de contamination. À en croire Édouard Philippe, la continuité de la vie économique est en effet « nécessaire » et ce même s'il n'y aura aucun retour à la normale le 11 mai. « *La reprise de l'activité est devenue un impératif pour le gouvernement, qui s'inquiète de l'impact à long terme si l'on attend trop* », applaudit Jean-Eudes du Mesnil, le secrétaire général de la CPME. Les 110 milliards d'euros débloqués pour le soutien des entreprises et les sombres prévisions économiques (8 % de récession ou 115 % de dette en 2020) n'y sont pas étrangers.

Cet impératif est, en fait, celui de la plupart des dirigeants d'entreprises. Début avril, Geoffroy Roux de Bézieux, le président du Medef, appelait déjà à la reprise de l'activité partout où c'est possible, avant même le déconfinement. Lundi, Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, a demandé aux organisations patronales - Me-

def, CPME, U2P (indépendants) et CMA (artisans) - de lui remettre d'ici à la fin de la semaine des propositions pour faciliter le retour de millions de salariés au travail « *dans des conditions de sécurité sanitaire strictes* ».

Un véritable casse-tête. Car dans l'attente de la présentation fin avril du plan de déconfinement, le flou règne sur la fréquence des transports, l'obligation de porter un masque et les capacités d'hébergement des salariés en mission. Le Medef estime qu'il est trop tôt pour avancer des pistes. « *Les employeurs dont le chiffre d'affaires a baissé s'inquiètent de l'ampleur des mesures sanitaires et de leur coût* », ajoute Jean-Eudes du Mesnil.



De gauche à droite, le quartier de la Défense, à Paris, un magasin Castorama, à La Garde, dans le Var, et un chantier de construction à Chambéry. Photo : MARINA/LE FIGARO

Négociations site par

site

Ce grand flou n'empêche pas les employeurs de préparer l'organisation des bureaux, sites industriels et magasins. Directions des ressources humaines et services généraux sont mobilisés, les négociations avec les représentants du personnel se font site par site.

Sur le plan professionnel, le déconfinement devait en théorie surtout concerner les cols blancs en télétravail. Mais ils pourraient bien, pour la plupart, continuer leur activité depuis leur domicile, comme l'a demandé dimanche le premier ministre. Au siège parisien du géant de l'agroalimentaire Avril, « *on travaille sur des équipes tournantes sur une semaine ou quelques jours* », confie une porte-parole. *En gros, ce qu'on avait imaginé juste avant le confinement mais qui n'a tenu que quelques jours.* » Alstom va maintenir le télétravail pour tous les postes où cela est possible : dans les fonctions support, l'ingénierie, le développement sur maquette digitale. Mais des roulements seront organisés afin de disposer d'équipes sur place en permanence.



BUREAUX Les sociétés vont privilégier le télétravail des cols blancs après le 11 mai et édicter des règles strictes pour ceux qui reviendront au bureau. Photo : AGATHE POUPENEY, MANUEL LAURENT CHAMUSSY/SIPA, VINCENT ISORE/IP3



COMMERCES Si beaucoup de magasins non alimentaires rouvriront le 11 mai, certains rayons nécessitant un conseil personnalisé resteront fermés.



CHANTIERS Le redémarrage sera lent et progressif dans le BTP. Seuls les petits chantiers pourront reprendre sous conditions le 11 mai.

Dans nombre de sociétés, le mot d'ordre « Restez chez vous » est inchangé. « *Nous ne prendrons pas le risque de déconfiner les équipes dans des conditions qui ne le permettent que trop partiellement*, explique la direction de la société de gestion en patrimoine Primonial, dans un mail interne. *L'activité tourne plutôt bien dans ce mode "à distance"; il est hors de question de créer plus de désorganisation qu'autre chose.* »

Pour les salariés des magasins non-alimentaires, la vie devrait changer le 11 mai. « *Si nous en avons l'autorisation, nous comptons rouvrir tous nos points de vente dès le 11 mai* », confie Emmanuel Locati, de Jennyfer. La plupart des distributeurs ont commandé masques, gants, gel hydro-alcoolique et plaque en plexiglas pour protéger leurs salariés. Dans beaucoup de magasins, certains rayons nécessitant un conseil ne rouvriront pas tout de suite. Chez Castorama et Brico Dépôt, seuls les produits en libre-service seront disponibles. « *La coupe de matériaux ou la conception d'un projet de salle de bain ou de cuisine ne seront pas encore possibles* », prévient Romain Roulleau, directeur marketing chez Kingfisher.

Le déconfinement permettra d'augmenter la cadence sur les sites industriels, où l'activité est en moyenne réduite de moitié. Naval Group, qui a maintenu 12 % à 15 % de ses effectifs de production à Cherbourg et Lorient, vise une montée en puissance afin de s'approcher de 100 % à l'été. Mais tout le monde ne reprendra pas le 11 mai même si le groupe a pris des mesures pour protéger ses salariés : distribution de masques et de gants, mise à disposition de gel hydro-alcoolique, nettoyage des postes de travail à chaque rotation d'équipe, protocole de bonnes pratiques...

Responsabilité juridique

Les 13 sites français d'Alstom ont rouvert progressivement fin mars. « *Entre 10 et 20 % des personnels sont au travail* », assure la direction, qui prévoit une montée en charge avec comme objectif d'avoir 80 % des effectifs au travail en mai. La réorganisation et la simplification des tâches, au cas par cas, afin de mettre en place la « distanciation sociale » au sein des usines aura toutefois un impact sur la productivité.

Même problématique dans le BTP. « *90 % de nos 200 chantiers restent arrêtés*, confirme Nordine Hachemi, PDG du promoteur Kaufman & Broad. *On est loin d'une reprise.* » C'est le gouvernement, plus que les employeurs, qui milite pour une reprise rapide. « *Il y a une forte volonté de reprendre les chantiers, surtout de la part des PME et ETI*, assure Nordine Hachemi. *On met en place les dispositifs pour le permettre, mais cela dépend un peu de chaque chantier.* » Les plus difficiles sont les gros. « *Nous n'avons pas de visibilité pour le Grand Paris car c'est un chantier complexe* », selon Antoine Metzger, président de NGE. « *C'est plus facile pour les petits chantiers, autour de 50 à 70 logements* », confirme Alexandra François-Cuxac, présidente de la Fédérations des promoteurs constructeurs. Les promoteurs ont nombre de petits chantiers, leur permettant d'avoir un niveau de reprise plus important. « *25 % de nos chantiers ont repris*, poursuit Alexandra François-Cuxac. *Et nous visons 50 % d'ici la fin du mois.* »

Dernier motif d'inquiétude pour les employeurs : la justice. Certains ont été marqués par l'obligation d'Amazon, attaqué en référé par Sud, de réduire son activité. La responsabilité des employeurs en cas de contamination des salariés inquiète les patrons. Les juges se prononcent souvent sur une obligation de résultat que la méconnaissance du virus rend impossible à respecter. Au ministère du Travail, on se concentre sur la définition des protocoles de reprise d'activité pour garantir les meilleures conditions sanitaires. Une trentaine de fiches métiers a déjà été publiée, une soixantaine est en préparation. Mais du côté des syndicats, le mot d'ordre est clair : « *le retour au travail ne pourra être que très progressif.* » ■

par Anne-Hélène Pommier

80,9 % des entreprises

80,9 % des entreprises avaient, fin mars, une activité arrêtée ou en forte baisse

31 guides

31 guides de bonnes pratiques par secteur ont été mis en ligne

“ Beaucoup de nos concitoyens se sont mis au télétravail (...). Il va falloir que ce télétravail se poursuive dans toute la mesure du possible

“ C'est avant tout aux entrepreneurs de faire repartir l'activité, quand c'est possible et en respectant les mesures de sécurité, sans attendre la mise en œuvre du déconfinement » **GEOFFROY ROUX DE BÉZIEUX, PRÉSIDENT DU MEDEF, LE 10 AVRIL**





ÉCONOMIE – ECONOMIE

Particuliers employeurs : pourquoi des demandes d'indemnisation ont été rejetées

Pajemploi et le Cesu ont refusé de rembourser plusieurs milliers de personnes pour mars.

Par Sylvie De Macedo

Si vous avez une assistante maternelle ou un employé à domicile, peut-être avez-vous eu recours, pour son salaire du mois de mars, au dispositif mis en place d'indemnisation exceptionnelle des heures prévues non travaillées. Or, alors que la fin du mois approche, tous les dossiers déposés grâce au Cesu ou Pajemploi n'ont pas encore été traités et un certain nombre de particuliers employeurs se sont vu refuser leur demande.

Sur les dossiers examinés jusqu'au 14 avril, environ un tiers de ceux déposés par Pajemploi (qui concerne les assistantes maternelles et les nourrices à domicile) ont été refusés, souvent en raison d'une mauvaise compréhension du dispositif. Il y a ainsi eu des erreurs de saisie dans le formulaire, empêchant la reconnaissance du couple employeur particulier ou encore des calculs erronés des heures non travaillées (notamment dans le cas où le salaire est mensualisé).

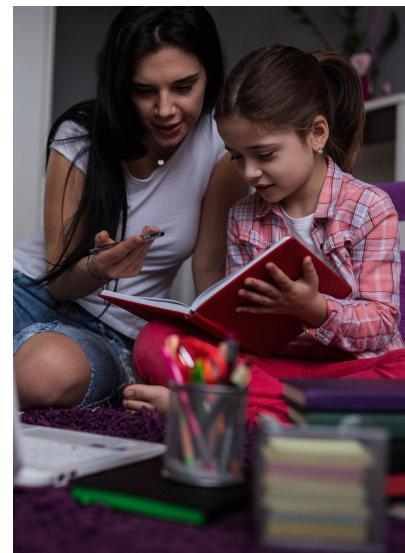
Du côté du Cesu, on enregistre moins de 10 % de refus.

« Pour que les remboursements ne tardent pas trop, la première série de contrôles a été faite de manière rapide. Cette première analyse a pu donner lieu à des rejets temporaires », explique également le porte-parole de l'Accos (la caisse nationale des Urssaf). Mais pas d'inquiétude si vous faites partie de ceux qui ont reçu un mail de refus : vous avez la possibilité de déposer une deuxième demande avec le formulaire en ligne, en prenant en compte les éléments éventuels à corriger. Et si là encore, votre dossier est rejeté, vous pouvez adresser un mail à l'organisme en détaillant davantage votre situation.

Un formulaire prérempli pour avril

Pour ceux qui n'ont eu aucune nouvelle, pas de panique non plus. Au 14 avril, si 90 % des 400 000 demandes déposées auprès du Cesu ont été traitées, seulement la moitié de celles qui ont transité par Pajemploi (pour les parents employeurs) a été examinée. « L'objectif est de traiter toutes les demandes du mois de mars d'ici la fin de cette semaine », précise le porte-parole de l'Accos.

A partir de samedi 25 avril, le formulaire d'indemnisation pour les heures non travaillées en avril sera disponible. Avec un changement notable : pour éviter justement des erreurs de saisie, il sera prérempli (il faudra au préalable se connecter à son compte). Vous aurez juste à ajouter le nombre d'heures prévues et non travaillées de votre salarié et la rémunération qui correspond. ■



istock/Dobrila Vignjevic





TRANSPORTS–TRANSPORTS

Train et métro : des attestations de travail pourraient être exigées

Le déconfinement dans les transports était à l'ordre du jour d'une réunion au ministère hier. Parmi les pistes proposées : l'étalement du flux de voyageurs, grâce à des autorisations employeurs.

Par Stéphane Corby

Une quinzaine de ministres sont invités aujourd'hui à remettre à Edouard Philippe une première mouture de leurs plans de déconfinement. Et le retour à la normale des transports en commun fait partie des dossiers brûlants. « Le chantier est titanesque. Tout est imbriqué. On ne reprend pas le travail en Ile-de-France sans se poser la question des transports, des masques... », illustre-t-on à Matignon. Cinq millions de Franciliens les utilisent habituellement chaque jour, et ils pourraient être déjà un million le 11 mai prochain.

Hier matin, une réunion au ministère des Transports avait pour but d'avancer sur les propositions. Autour de la ministre Elisabeth Borne, Valérie Péresse, présidente de la région Ile-de-France, Anne Hidalgo, la maire de Paris, et les représentants de la RATP et de la SNCF, ont exposé leurs différents plans et abordé plusieurs questions à l'arbitrage, dont celles des

masques, la gestion des heures de pointe, la désinfection et l'aération des véhicules, la distribution de gel hydroalcoolique...

Masque obligatoire, avec ou sans verbalisation ?

Comme elle l'a expliqué au « Parisien » le 17 avril dernier, Valérie Péresse a répété aux différents acteurs que « la région ne se déconfinera pas du jour au lendemain » appelant « au télétravail massif jusqu'à l'été ».

« Il faudra demander aux employeurs des attestations pour permettre aux salariés de se déplacer à certaines heures de la journée pour faire en sorte de lisser les heures de pointe et de ne pas tous être dans les transports en commun ensemble », a-t-elle précisé hier matin sur BFMTV. Plus de télétravail, un décalage des horaires de bureau... et si la flexibilité était la solution ?

Après cinq semaines de vie au ralenti, la SNCF et la RATP prévoient une offre du réseau à 50 % le 11 mai (contre 30 % actuellement) et un retour à la normale effectif sous cinq semaines minimum. Pour alléger le quotidien notamment des équipes de maintenance, la région a également proposé que les enfants de ces personnels spécifiques bénéficient des mêmes mesures de garde que les personnels soignants et ce, jusqu'à la fin du confinement. Une proposition qui aurait reçu un écho favorable.

Concernant le port du masque obligatoire dans les transports, si tous les acteurs s'accordent sur la mesure, des divergences existent néanmoins sur son application stricte dès le 11 mai. Quand certains prônent la verbalisation automatique, d'autres souhaitent se donner du temps pour trancher. ■



EUROPE ET INTERNATIONAL



Chez Amazon, la colère trouve un écho aux États-Unis

Le distributeur en ligne américain est confronté à une grève outre-Atlantique. En France, la justice se prononcera le 24 avril sur la restriction de ses activités.

Amazon s'invite une nouvelle fois dans l'actualité mondiale du confinement imposé par la pandémie de Covid-19. C'est à présent aux États-Unis que se joue un nouveau bras de fer entre ce géant de la distribution en ligne et les salariés. Ces derniers, plus de 300, décident d'un débrayage à partir de ce mardi 21 avril afin d'arracher à leur employeur des conditions sanitaires à hauteur des risques encourus, notamment dans les entrepôts. La mobilisation est inédite. Il s'agit de « la plus grande action de masse des travailleurs à ce jour, alors que les frustrations montent autour de la défaillance de l'entreprise à protéger les travailleurs et la santé publique face à l'épidémie de coronavirus », dénonce le regroupement d'associations Athéna (Alliance nationale des sciences humaines et sociales), cité par l'AFP.

« Nous devons chaque jour faire un choix impossible »

Ce mouvement est lancé à trois jours d'une grève en ligne de codeurs et ingénieurs du groupe, rapporte la même source. Selon Athéna, des cas de contamination au coronavirus ont été signalés dans 130 entrepôts, certains enregistrant jusqu'à 30 cas. Pas de quoi alerter autre mesure les di-

rigents d'Amazon, plutôt prompts à répondre par des décisions de licenciement des protestataires. Du coup, dans le contexte actuel de la pandémie, les salariés ont le sentiment de subir un chantage. « Nous devons chaque jour faire un choix impossible : nous rendre sur un lieu de travail qui n'est pas sûr ou risquer de perdre un chèque de salaire en plein cœur d'une récession mondiale », explique un employé de la plateforme Amazon de Romulus, dans le Michigan. Pas question de céder pour autant : « Nous ne serons pas intimidés. Notre santé et celle de tous sont trop importantes », assure-t-il.

Les résultats du groupe comparables à la période de Noël

Amazon affirme, pour sa part, avoir distribué des millions de masques et mis en place des contrôles de température sur tous ses sites américains et européens. Pas de quoi blanchir le groupe dont les débâcles avec la justice française se poursuivent. La cour d'appel de Versailles examinait, mardi, son recours après la décision lui ordonnant de restreindre ses activités. Amazon sera fixé vendredi prochain, à 14 heures. Sa filière française décide de fermer entre-temps tous ses entrepôts jusqu'à cette date.

Le groupe surfe en fait sur l'explosion de la demande provoquée par le confinement. Il met en avant la pression de la clientèle sur les entrepôts et centres logistiques pour camoufler les graves insuffisances au plan sanitaire. « Amazon est une société qui est absolument nécessaire à la continuité de la vie de la nation. Elle doit pouvoir continuer ses activités de manière normale, comme d'autres ont pu le faire ! » plaide l'avocat de la firme devant la cour d'appel.

« On a constaté qu'il y avait un problème lié à la santé et à la sécurité des collaborateurs chez Amazon. L'ensemble des organisations syndicales considère que des manquements graves ont été commis », lui rétorque Jonathan Cadot, avocat des syndicats. La triste réalité dont est en fait coupable le distributeur. Mais pas seulement. « Pendant que les petits libraires sont en train de fermer, Amazon fait des résultats à peu près comparables à la période de Noël, son cours monte en Bourse et son dirigeant, Jeff Bezos, a fait 24 milliards d'euros de rentrée d'argent depuis le début de la pandémie ! » rappelle, par ailleurs, Me Judith Krivine, au nom des syndicats. Les salariés, quant à eux, comptent leurs sous, la peur au ventre. ■

par Nadjib Touaibia ,





CORONAVIRUS

Au Royaume-Uni, les banques alimentaires face à une demande sans précédent

Un million et demi de Britanniques ont passé au moins une journée sans manger depuis le début du confinement, le 23 mars, selon un sondage réalisé pour la Food Foundation

La nef de St Margaret the Queen est désormais barrée d'étagères remplies à ras bord de produits alimentaires. Depuis le début du confinement au Royaume-Uni, cette église du sud de Londres est utilisée par cinq banques alimentaires du voisinage comme un immense hangar où rassembler les dons et les collectes. Des céréales, des paquets de soupe, des boîtes de haricots rouges, du papier toilette, du thé, des barres de chocolat... Une dizaine de volontaires s'activent à préparer les colis, qui doivent permettre à leurs bénéficiaires de tenir trois jours.

Jamais la demande n'a été aussi forte. «La semaine dernière, on a servi 700 personnes. Plus du triple du niveau habituel», explique Alison Inglis-Jones, membre du conseil d'administration de la banque alimentaire de Norwood et Brixton, qui fait partie de l'association Trussell Trust. Au Royaume-Uni, la pandémie et le confinement ont soudain provoqué le basculement de nombreuses familles qui étaient déjà au bord de la pauvreté. «On a vu arriver beaucoup de personnes qui travaillent à leur compte, dont les revenus se sont arrêtés d'un coup, explique Mme Inglis-Jones. J'ai rencontré une femme qui organise de l'événementiel, d'autres qui sont dans le théâtre...» Le phénomène est le même partout à travers le pays. Selon un sondage réalisé pour la Food Foundation, 16 % des Britanniques (8 millions de personnes) ont souffert d'«insécurité alimentaire» pendant les trois premières semaines du confinement, c'est-à-dire qu'ils ont

dû soit sauter un repas, soit en réduire la taille, soit connaître la faim. C'est quatre fois plus qu'avant. Parmi ceux-ci, un million et demi de personnes ont passé une journée entière sans manger. «Quand j'ai découvert le niveau de ces chiffres, je n'en revenais pas, explique Rachel Loopstra, de King's College London, qui a analysé le sondage pour le compte de la Food Foundation. Ça démontre à quel point une partie de la population est fragile, en permanence au bord du précipice.»

Campagnes isolées

Sabine Goodwin, qui dirige l'Independent Food Aid Network, un réseau d'une centaine de banques alimentaires, abonde. «Notre société est extrêmement fragile. Les familles qui ont des enfants bénéficiant de repas gratuits à la cantine peinent aujourd'hui à faire face. Les mairies doivent en principe couvrir leurs frais, en leur donnant des bons d'achat alimentaires, mais ça a été lent à se mettre en place. De même, le système de chômage partiel [qui compense 80 % du salaire] ne couvre pas de nombreuses personnes qui ont des contrats précaires ou vivent d'allocations sociales.»

En partie, la tension dans les banques alimentaires britanniques est temporaire. Certaines personnes âgées, qui avaient reçu consigne stricte de s'isoler, n'ont pas osé s'aventurer dans les boutiques et n'avaient pas de système de remplacement pour faire leurs courses. Par ailleurs, au début

de la crise, certains magasins se sont retrouvés vides quand les Britanniques ont tous fait des stocks en même temps. Dans certaines régions, notamment dans des campagnes isolées, il a parfois été difficile de trouver à manger. Ces problèmes, aujourd'hui largement résolus, expliquent environ 40 % de la hausse de l'insécurité alimentaire, selon la Food Foundation.

Reste que la majorité du phénomène vient de l'impact de la pandémie, dont l'onde de choc se répand dans tout le pays. Tracy Olin dirige l'association Patch, dans le sud du Pays de Galles. Sur les neuf premiers jours d'avril, elle a servi 361 colis alimentaires, contre 343... sur l'ensemble du mois d'avril 2019. Les plus fragiles, souvent des gens qu'elle connaissait déjà, sont les premiers touchés. «Un homme, qui avait utilisé notre association il y a quelques mois, avait fini par retrouver un travail et n'avait plus besoin de nos services. Mais avec la pandémie, il a perdu son emploi et il revient de nouveau nous voir.»

Défi logistique

Même chose en Ecosse, à la banque alimentaire de Kirkcaldy, au nord d'Edimbourg, où les demandes ont augmenté d'environ 25 %. «Au début, on a rencontré un autre problème, avec la perte de 70 % de nos volontaires», explique Joyce Leggate, sa présidente. La plupart d'entre eux étaient des retraités ou des gens à la santé fragile, qui ont dû se confiner

de façon très stricte. Les magasins vides ont aussi provoqué de sérieuses difficultés d'approvisionnement pour sa banque alimentaire.

«Les supermarchés limitaient les achats à deux ou trois exemplaires d'un même produit, et il a fallu un peu de temps pour qu'ils fassent des

exceptions pour nous», poursuit Mme Leggate. Les banques alimentaires ont aussi dû réorganiser leur distribution. Celle de Norwood et Brixton a décidé d'arrêter de recevoir des «clients» dans son centre. Désormais, tout est livré à domicile. Le défi logistique, relevé en tout juste deux semaines, a été possible grâce à l'af-

flux de dons et de bonnes volontés. «Le nombre de volontaires a explosé», souligne Mme Inglis-Jones. Plusieurs entreprises à l'arrêt ont prêté des camionnettes. Face à l'urgence, la tradition caritative des Britanniques ne se dément pas. ■

par É.A.





Le monde au bord d'une explosion sociale majeure

Le déconfinement progressif, qui se fait jour dans la plupart des pays du monde, pourrait relancer les mouvements de protestation. D'autant que les conséquences économiques du Covid-19 sont effroyables pour les plus démunis.

Troubles sociaux, manifestations violentes, révoltes, voire révolutions... Les risques d'effondrement de la société, mise sous le boisseau par les mesures de confinement adoptées dans la majorité des pays du monde, pourraient de nouveau faire irruption dans le paysage. La semaine dernière, à l'occasion des réunions de printemps, virtuelles, du Fonds monétaire international (FMI), l'économiste en chef de l'institution multilatérale, Gita Gopinath, a mis en garde contre les effets de la récession qui se profile : « Si cette crise est mal gérée et que des citoyens estiment que leur gouvernement n'a pas fait assez pour les aider, des troubles sociaux pourraient émerger. »

Pour le directeur du département des finances publiques du Fonds, Vitor Gaspar, certains pays pourraient voir émerger des mouvements de contestation sociale si les mesures mises en oeuvre pour tenter d'atténuer l'impact de l'épidémie de nouveau coronavirus sont jugées insuffisantes ou inéquitables par la population. Les gouvernements marchent sur des oeufs.

Volcan endormi

Même en temps de confinement, des premiers troubles sont apparus. Aux Etats-Unis, par exemple, des manifestations appelant à la levée de ces mesures ont eu lieu en début de semaine, notamment en Pennsylvanie. Le gouvernement indien, lui, s'est vu

obliger d'assouplir les conditions du confinement pour permettre à des millions d'Indiens de reprendre le travail depuis le début de la semaine pour leur éviter de mourir de faim. La perspective de la fin du confinement pourrait bien réveiller le volcan d'une contestation sociale qui couvait avant le déclenchement de la pandémie.

Dans la France confinée, plusieurs syndicats et organisations de jeunesse ont appelé, lundi, à la mobilisation. « Même confinés, manifestons toutes et tous le 1er mai avec des pancartes, banderoles ou en envoiissant les réseaux sociaux, et donnons à cette journée une véritable force collective », revendentiquent les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires et les mouvements lycéens FIDL, MNL, UNL et étudiant Unef.

Dans son rapport consacré aux finances publiques, le FMI avait souligné que de nombreux pays ont été le théâtre de mouvements sociaux de contestation tout au long de l'année 2019 - qu'il s'agisse des « gilets jaunes » en France, des manifestations à Hong Kong ou au Liban, en passant par l'Algérie ou le Chili. Selon le comptage du centre de réflexion Carnegie Endowment for International Peace, une centaine de mouvements de contestation du gouvernement s'est tenue depuis 2017, à l'instar des « gilets jaunes » en France ou des manifestations contre les lea-

ders politiques des pays pauvres comme le Soudan et la Bolivie. Une vingtaine de ces soulèvements ont d'ailleurs renversé des dirigeants, tandis que plusieurs ont été réprimés de manière brutale.

Bombe sociale

La crise sanitaire du Covid-19 ne fera qu'exacerber les conditions préexistantes d'inégalité partout où elle frappe. A plus ou moins brève échéance, certains s'attendent à des soulèvements et des révoltes. L'Organisation internationale du travail a d'ailleurs averti que la crise détruirait près de 200 millions d'emplois dans le monde et réduirait considérablement les revenus de 1,25 milliard de personnes supplémentaires. Or, la plupart d'entre eux étaient déjà pauvres. Dans un tel contexte, il serait naïf de penser que, une fois l'urgence médicale passée, le monde pourra continuer comme avant. La colère et l'amertume trouveront de nouveaux débouchés. Pour Francesco Rocca, chef de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), la situation est explosive. « Dans les quartiers les plus difficiles des plus grandes villes, j'ai peur que dans quelques semaines nous ayons des problèmes sociaux. C'est une bombe sociale qui peut exploser à tout moment, car ils n'ont aucun moyen d'avoir un revenu », avait-il indiqué lors d'une conférence de presse des Nations unies fin mars. Le

compte à rebours a commencé. ■

par Richard Hiault

Parution : Quotidienne

Diffusion : 129 758 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD PV
2018-2019

Audience : 693 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017



Tous droits réservés Les Echos 2020

1694E3D88830D702C5C51970000521CB22369E6E34C77BCF23AD58F